

# **PROVINCE DU LUXEMBOURG**

## **COMMUNE DE MANHAY**



### **PROGRAMME COMMUNAL de DEVELOPPEMENT RURAL**

#### **dans la philosophie Agenda 21 Local**

### **Volume A**

#### **PARTIE III.**

#### **LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT**

**VERSION JANVIER 2017**

**Approuvée par la CLDR du 19 janvier 2017**

**Approuvée par le Collège du 14 février 2017**

**Approuvée par le Conseil communal du 8 mars 2017**

---

**spri LACASSE-MONFORT**  
**Ingénieur Conseil**  
Petit-Sart, 26 - 4990 Lierneux  
Tél. 080/418.681



**Valentin LABOREY,**  
Auteur de Programme

COMMUNE DE MANHAY**PROGRAMME COMMUNAL de DEVELOPPEMENT RURAL  
VOLUME A – PARTIE III****Table des matières**

<b>PRÉAMBULE :</b> .....	<b>2</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA SYNTHÈSE DE L'ANALYSE EXISTANTE DES FORCES ET FAIBLESSES CROISÉE AVEC LES DESIDERATA DE LA POPULATION</b> .....	<b>3</b>
COHÉSION SOCIALE / GOUVERNANCE / COMMUNICATION .....	5
SERVICES / LOISIRS / SPORT & CULTURE .....	9
DÉVELOPPEMENT DURABLE / DÉCHETS / EAU / ENERGIE / NATURE .....	16
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / PATRIMOINE / LOGEMENT .....	22
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES / MOBILITÉ / SÉCURITÉ ROUTIÈRE .....	26
ECONOMIE ET EMPLOI / COMMERCE / ARTISANAT .....	29
TOURISME / CHEMINS ET SENTIERS/IDENTITÉ .....	33
AGRICULTURE / FORÊT.....	37
L'INDICE DES CONDITIONS DE BIEN-ÊTRE EN WALLONIE - ICBE .....	41
<b>CHAPITRE 2 : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT PROPREMENT DITS, LEURS JUSTIFICATIONS, LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS.....</b>	<b>43</b>
PRÉAMBULE : .....	43
UN FIL ROUGE ET DES ENJEUX TRANSVERSAUX.....	44
TROIS OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT TRANSVERSAUX.....	46
LA STRATEGIE DU PCDR DE LA COMMUNE DE MANHAY .....	48
<b>CHAPITRE 3 : MISE EN RELATION DE LA STRATÉGIE AVEC LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> .....	<b>60</b>
<b>CHAPITRE 4 : ARBRE STRATÉGIQUE</b> .....	<b>65</b>

---

## PRÉAMBULE :

---

Suite au déroulement de la réunion de synthèse des consultations de la population et des 2 groupes de travail qui ont eu lieu au cours des mois de septembre et octobre 2014, la CLDR a constitué une série d'orientations et de pistes de projets souhaités pour la Commune de Manhay en fonction des thématiques et enjeux de développement sélectionnés.

C'est ainsi que la stratégie de développement rural présente **la synthèse de l'analyse des forces et faiblesses croisée avec les desiderata de la population** puis **la stratégie à proprement parler** avec les objectifs, leur explication, les effets multiplicateurs ainsi que la préparation au processus d'évaluation, **la mise en relation de la stratégie avec les principes du développement durable** issus d'une CLDR spécifiques qui a permis, à l'aide d'intervenants extérieurs, de réaliser une analyse critique de la stratégie au regard du développement durable et, enfin, **les arbres stratégiques** présentant les objectifs avec les projets retenus qui leur sont associés.

Cette partie, proposée et développée par l'auteur de programme, s'est réalisée en étroite collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie.

**CHAPITRE 1 : LA SYNTHÈSE DE L'ANALYSE EXISTANTE DES FORCES ET  
FAIBLESSES CROISÉE AVEC LES DESIDERATA DE LA POPULATION**

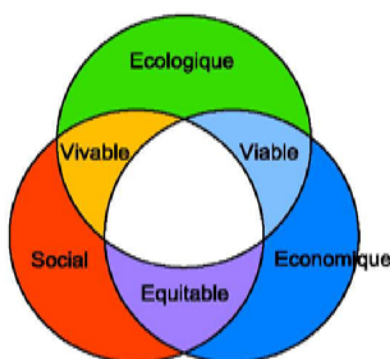
---



L'objectif de ce chapitre est de brosser un panorama du territoire communal, à travers l'analyse de ses forces / ressources spécifiques et faiblesses / problèmes majeurs. Il résulte de la synthèse non exhaustive :

- du dossier des caractéristiques socio-économiques de la commune, dont a été tiré le pré-diagnostic utilisé pour rencontrer la population ;
- des informations recueillies auprès de la population et du pouvoir communal lors de la consultation ;
- des réflexions menées dans les groupes de travail et de l'approfondissement des données socio-économiques des thématiques abordées ;
- de la synthèse des groupes de travail thématique de la CLDR.

La présentation est structurée en fonction des trois piliers du développement durable.



Le diagnostic permet ainsi d'envisager le renforcement de chacun de ces piliers constituant les ressources nécessaires à un développement durable sur la commune :

- ✓ « VIVRE A MANHAY » : aspect social ;
- ✓ « HABITER A MANHAY » : aspect environnemental ;
- ✓ « TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY » : aspect économique.

Le diagnostic met en exergue **les ressources spécifiques** et **les problèmes majeurs** de Manhay.

En regard de ces éléments figurent également **les desiderata de la population**, qui ressortent des différentes réunions organisées durant l'opération de développement rural. Il conviendra de les compléter lors des groupes de travail et des séances de la CLDR.

Enfin, nous alimenterons chaque thème par **des pistes d'enjeux**, susceptibles de mobiliser les énergies.

**VIVRE A MANHAY (aspect social)****COHÉSION SOCIALE / GOUVERNANCE / COMMUNICATION** **Les ressources spécifiques**

**Le nombre d'associations et de manifestations, couplé à un cadre de vie calme et paisible, constituent un terreau solide permettant une bonne cohésion sociale à Manhay**

- Dans tous les villages, on dénombre beaucoup d'associations et de comités de fêtes qui multiplient les occasions et activités permettant aux villageois de se rencontrer.
- Il règne, dans les villages de la commune, un esprit de convivialité, un accueil, une cohésion et une solidarité villageoise forte.
- Les villages sont paisibles, tranquilles, connaissent peu de problème de nuisances et de délinquance. Qualité et douceur de vivre les caractérisent.

**La gouvernance de la commune s'appuie sur des structures communales et supra-communales, des vecteurs de communication et différentes plateformes pour la participation de la population**

- La commune dispose de différents vecteurs de communication : la brochure trimestrielle "Les Nouvelles de Manhay" (toutes boîtes) et le site internet communal. Elle fait aussi usage de la presse locale pour informer ces citoyens et communique les coupures de courant ou d'eau par SMS. Deux panneaux d'affichages lumineux sont également installés à Manhay.
- La commune fait partie de différentes structures transcommunales telles le Contrat de Rivière Ourthe, le Contrat de Rivière Amblève, le GAL Pays de l'Ourthe, l'actuelle Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe et Aisne...
- Manhay disposait d'une Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM). Elle dispose d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA). Une Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été mise en place dans le cadre de la précédente Opération de Développement Rural (ODR). Celle-ci a été renouvelée en mai 2014 dans le cadre de la nouvelle ODR, elle compte 60 membres actifs (suppléants et effectifs participent d'égale façon aux prises de décisions).
- La commune est connue pour ses finances saines et bien gérées. Le taux de la taxe communal (6,5 % en 2016) est encore raisonnable en comparaison avec les communes de la microrégion (7,7 % de moyenne).

### La Commune est équipée en espaces de rencontre

- La première ODR a permis de beaux aménagements publics sur la commune, dont 6 maisons de village. Les habitants et association de Manhay peuvent en outre compter sur 9 salles de village.
- Elle a également permis d'augmenter la convivialité par l'aménagement de places publiques dans de nombreux villages (Harre, Chene al'Pierre, Deux-Rys, Odeigne, Dochamps et Lafosse).
- L'aménagement de la gare du vicinal a été financé via les subsides SAED et ceux du développement rural.

#### Les problèmes majeurs

**Concernant l'utilisation des lieux de rencontre, des enjeux spécifiques en termes d'aménagement, de localisation et de public cible sont encore à rencontrer**

- Certains lieux de rencontre nécessitent d'être adaptés (au niveau de la gestion, des performances énergétiques ou d'accès au PMR) afin de réellement rencontrer les besoins de la population.

Certains villages (Harre, Odeigne, Manhay, Lamormenil, Oster, Dochamps et Malempré) manquent d'espaces de rencontres ou d'aménagement de ces espaces de rencontre (surtout pour les jeunes).

**Les moyens de communication standards (bulletin communal et site internet) ne permettent pas une large diffusion de l'information. Les structures consultatives en place sont insuffisantes, certains publics n'y étant pas représentés.**

- Il n'existe pas de commission communale des jeunes, des aînés ou des enfants.
- Les villages accueillent beaucoup de nouveaux habitants ; ceux-ci, de par leur moindre intégration dans les villages, risquent de porter ombrage à la cohésion sociale initiale.

#### Les desiderata de la population

##### Communication

Malgré les moyens de communication mis à disposition par la commune, la population estime ne pas être assez informée (services, associations, activités, travaux, réalisations...) et surtout consultée. Elle souhaite que le site internet communal délivre ce type d'information. Outre le manque de circulation d'informations à l'intérieur du territoire communal, elle regrette également le peu d'échanges extra-territoriaux. Il convient donc d'améliorer la communication tant interne que vers l'extérieur.



### Démocratie

Quant aux élus, beaucoup de Manhaydois s'accordent pour dire qu'ils sont actifs, disponibles et ouverts. Malgré ces contacts faciles, la population entend développer une collaboration plus étroite avec ses élus.

Plusieurs pistes ont été évoquées, telles que :

- multiplier les rencontres et les concertations ;
- mettre en place un médiateur dans chaque village pour représenter celui-ci au sein de la commune ;
- poursuivre les consultations de la population ;
- soutenir les initiatives citoyennes ;
- prendre en compte l'avis des gens ;
- tenir compte de l'impact de leurs décisions sur l'environnement et la santé ;
- consulter les habitants lorsque des décisions majeures pour le village doivent se prendre ;
- soutenir les bénévoles afin d'éviter leur essoufflement.
- servir de trait d'union entre les différentes associations.
- en termes de gestion financière, les habitants souhaitent une meilleure répartition des deniers publics (sentiment d'être oubliés des petits villages éloignés du centre) ainsi que la détermination de critères objectifs pour l'octroi des aides aux associations.

### Espaces de rencontre

La population a émis plusieurs demandes concernant les salles et lieux de rencontre, à savoir :

- l'aménagement de salles (éclairage, agencement, convivialité) ;
- l'isolation des salles ;
- la création d'un lieu de rassemblement pour les jeunes de toute la commune et d'un lieu, bâtiment ou espace extérieur ouvert dans chaque village.

### Cohésion sociale

Pour les Manhaydois, il est important que leur commune soit ouverte d'esprit, accueillante, prête aux changements d'une société en évolution, démocratique et à l'écoute de tous et toutes.

Pour ce faire, ils ont émis quelques idées telles :

- favoriser une mixité dans l'habitat en termes d'habitants et d'activités ;
- organiser une journée des métiers pour favoriser les liens intergénérationnels ;
- organiser un grand festival qui rassemblerait sportifs, artistes, fêtards...

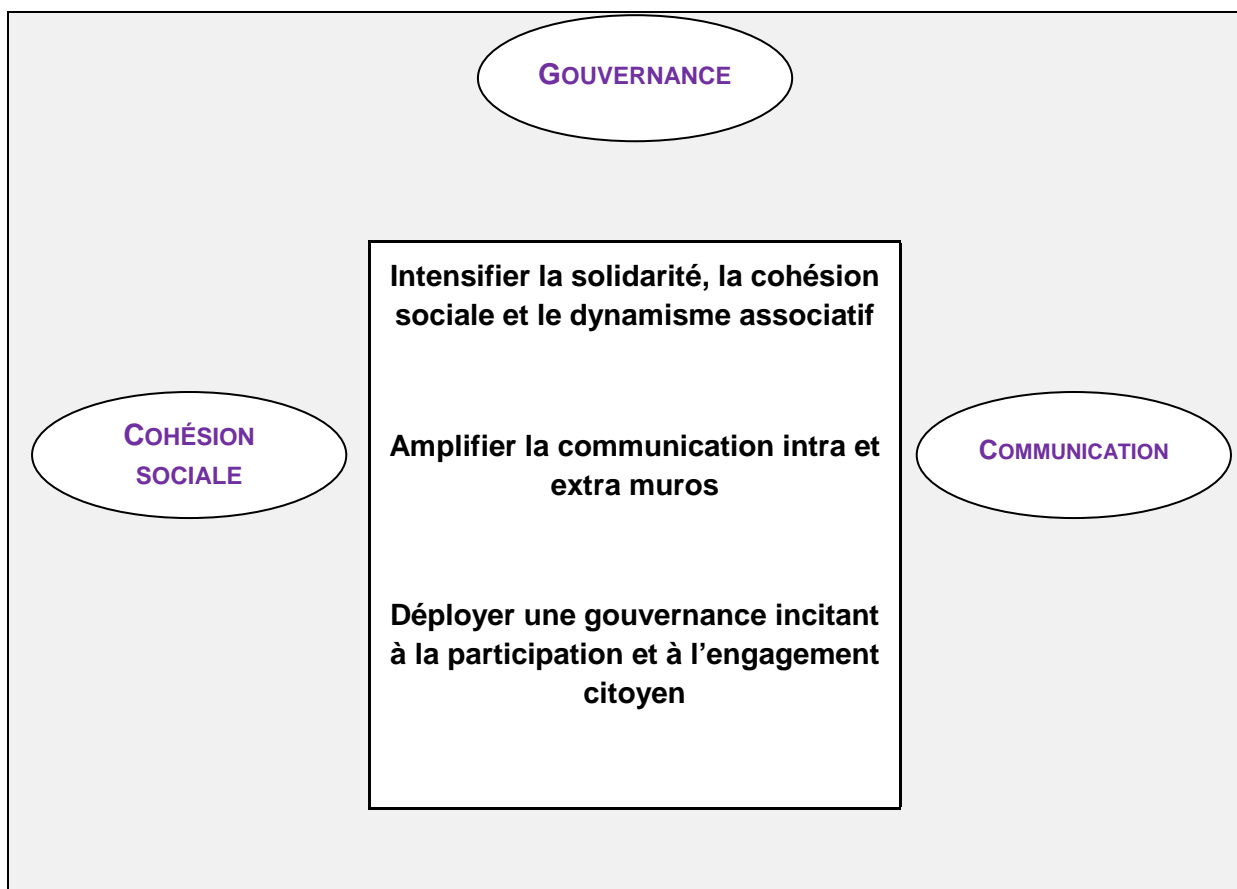
La population insiste sur la nécessité de créer davantage de liens entre les citoyens au travers d'une meilleure connaissance des uns, des autres et des talents

Il faut pouvoir permettre cela via l'organisation de moments d'échanges dans des contextes adaptés.

Les habitants souhaitent également favoriser les liens entre les villages de la commune au travers d'activités partagées, de groupements d'achat et d'entraide, de promenades découverte des villages, de fêtes communes, de tournois de cartes...

Bref, la population de Manhay prône toutes les initiatives visant à former une commune soudée et à impliquer chaque habitant et particulièrement les nouveaux, dans la vie villageoise.

Pistes d'enjeux



**SERVICES / LOISIRS / SPORT & CULTURE** **Les ressources spécifiques**

**L'administration communale compte différents services dont la qualité est appréciée par la population et reconnue au travers du label « Commune à bras ouverts ».**

- Les services prestés par l'administration communal, le service travaux, le CPAS sont jugés bons en général avec un personnel communal reconnu pour sa compétence sa performance, sa disponibilité, son amabilité et son efficacité.
- Les services de déneigement sont définis comme bons voire excellents et efficaces.
- Le service communal ALE emploie 16 personnes actives dans divers travaux. En outre, l'ALE en partenariat avec l'entreprise "Ménage et vous" propose des titres-services de nature ménagère qui répondent aux besoins d'une centaine de clients.
- Certains avantages sont proposés aux habitants (terreau, écorces, sacs poubelles gratuits, coupes de bois accessibles aux citoyens...).

**La capacité d'accueil de la petite enfance sur la commune s'est renforcée ces dernières années et continue de s'accroître.**

**Concernant l'enfance, en plus des activités variées, tout au long de l'année, la commune dispose d'un enseignement de proximité et de qualité reconnue.**

- Manhay dispose d'une grande capacité d'accueil de la petite enfance en comparaison avec les communes voisines. En effet, en 2012, l'ONE calcule pour Manhay un taux de couverture de 43,9 % (taux largement supérieur à la moyenne de la microrégion qui est de 30,3 %). Cet accueil se retrouve dans la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance "Les Cigognes", chez "Les P'tits Potes" qui proposent un service de garde d'enfants occasionnel et provisoire et un service de baby-sitting, chez les deux accueillantes du "Cerf Volant" (qui s'étend sur les Communes de Durbuy, Erezée, Hotton, Manhay et Rendeux, pour la garde d'enfants de 0 à 3 ans) pour lesquelles la Commune a rénové un local à Malempré pour permettre la mise en place d'un co-accueil, chez une accueillante à domicile à Oster et une accueillante autonome à Harre. En 2015, la Commune et le CPAS ont mené un projet d'extension de la MCAE qui peut désormais accueillir 12 enfants supplémentaires.
- Des plaines de vacances sont proposées par la commune durant les vacances scolaires, tandis que les asbl Vert Pomme et Sport, Fun et Culture proposent des stages d'été aux enfants de la commune, respectivement de découverte de la nature et de sports et natation.
- Manhay dispose d'un excellent réseau scolaire avec sept écoles communales (cycles maternels et primaires) et l'Athénée Royal de Vielsalm-Manhay (fondamental et secondaire technique). Quant à l'accueil extrascolaire, il est assuré dans toutes les écoles communales la semaine et à Grandmenil le mercredi après-midi. Un enseignement jugé de qualité et de proximité par les habitants.

---

### **Manhay dispose de bons services médicalisés et diversifie son aide aux personnes précarisées**

- Manhay dépend des postes médicaux de garde Ardenne Nord de Bastogne et de celui de Luxembourg Dinant de Marche-en-Famenne. La commune dispose en outre de bons services médicalisés (affiliation au centre médical hélicopté, infirmières à domicile).
- Le CPAS a mis en place d'autres services à la population que ceux habituellement offerts, à savoir la livraison de repas chauds à domicile, le service de covoiturage, les cours d'informatique dispensés à l'espace citoyen informatique. En tant que partenaire de l'initiative "Alzheimer Café", le CPAS a voulu renforcer cette collaboration en signant la charte des "Villes-Amies-Démence".
- Le service de repassage "Les Lavandières de Manhay" emploie une personne et propose le repassage en titres-services, le dépôt de blanchisserie, le nettoyage à sec, la cordonnerie et la réparation de machines à coudre.
- La solidarité internationale est mise en avant avec le Centre d'Accueil Croix Rouge pour les Demandeurs d'Asile.

### **Des activités sportives, des clubs et des infrastructures sont accessibles aux habitants des différents villages. Le développement du sport est soutenu sur la commune au travers de l'octroi de subventions aux associations sportives et de deux aménagements phares en voie de concrétisation sur la commune ; le hall multisports (projet au stade d'étude actuellement) et la piste d'athlétisme localisés tous deux au centre de Manhay.**

- Avec / associations sportives, il existe sur la commune de nombreuses activités, clubs et infrastructures, bien localisés et ouverts aux différentes tranches d'âges.
- L'action "Je cours pour ma forme" est proposée tous les ans depuis 2009 ainsi que la mise à l'honneur des sportifs de la commune.
- La construction d'un hall multisports est à l'étude et s'érigera entre les terrains de tennis et la piste d'athlétisme de Manhay.

### **La commune témoigne d'une réelle dynamique culturelle...**

- La Commune de Manhay octroie des subsides aux associations ; celles-ci les utilisent pour la location d'infrastructures, l'organisation d'évènements, la formation des jeunes et leurs frais de fonctionnement. La commune fournit également une aide logistique ponctuelle lors des différentes manifestations organisées par les comités de village et le Syndicat d'Initiative.
- L'Atelier, Centre d'Expression et de Créativité (CEC) est un centre reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles est actif sur la commune de même que sur Rendeux et Erezée, il a pour mission d'y coordonner les projets à dimension culturelle.
- La Maison de la Culture Famenne-Ardenne est active sur Manhay et propose de nombreux ateliers, stages et événements créatifs en collaboration avec le CEC

dont « Noël au théâtre », la « Fête de l'Obscurité », la grande fête des 3 communes (Manhay, Rendeux, Erezée) « La croisée des mondes ».

- Les activités les plus importantes sont les grands feux, les kermesses, la chasse aux œufs, la chasse aux putois, la fête d'automne...
- On dénombre quelque 35 associations culturelles et notamment la présence d'associations dynamiques pour les aînés (7 associations de 3x20 et l'Alzheimer café).
- Une bibliothèque communale et une ludothèque sont présentes sur le territoire. Les habitants peuvent aussi compter sur le passage du bibliobus.
- Des cours d'informatique sont dispensés à l'espace citoyen informatique.
- On note la présence de trois troupes de théâtre à Manhay (Les Imprévisibles, Li Va D'Chavan et Les Pwerteus D'Joye).

#### ... s'appuyant sur un contexte territorial riche en tradition et folklore

- Manhay dispose d'une richesse culturelle avec ses mémoires de guerre, son folklore, ses légendes et son passé industriel en lien avec l'exploitation du bois.
- La Commune de Manhay, au rythme de ses routes et chemins, témoigne aujourd'hui encore de la Bataille des Ardennes.
- Elle est pourvue d'un fonds d'histoire depuis 1978. C'est un centre de documentation ouvert à tous et qui participe également aux initiatives culturelles en rapport direct avec l'histoire locale.
- Le Comité Culturel "asbl Et Pourquoi Pas?" organise des activités socioculturelles sur Manhay qui visent à mettre en valeur le patrimoine de la commune. Quelques 700 personnes suivent le comité sur leur page facebook.

#### Les problèmes majeurs

##### **Pourtant, certains services sont encore perfectibles**

- Différentes personnes relèvent un manque d'entretien des routes et accotements, notamment le long des nationales et aux entrées de villages, de même que sur les terrains communaux non bâtis, chemins forestiers ou balisés, ponts et autres espaces publics.
- Un manque de bénévoles et de personnes pour de petites aides, pour la gestion des repas chauds dans les écoles de village a également été soulevé.

**L'étendue du territoire est un obstacle pour rencontrer, de manière efficace, les besoins des différents publics cibles : services d'aide et infrastructures pour faire face au vieillissement de la population, services de proximité pour développer une aide spécifique active, infrastructures de loisirs pour les enfants et lieux de rencontre pour la jeunesse**

- La faible densité de population ne facilite pas le développement des services.
- La population vieillit et Manhay ne dispose pas de maison de repos, de maison de repos et de soins ou de résidences services, ni de logements adaptés. De plus,

Manhay n'a pas signé de convention avec une des maisons de repos voisines pour le placement de ses habitants.

- On constate un manque d'encadrement et d'aide aux personnes âgées (pour les courses par exemple) qui leur permettraient de rester à domicile.
- Les centres médicaux sont éloignés d'au moins 23 km de Manhay et sachant qu'il n'y a pas de service de garde le week-end, cela pose des problèmes d'accès aux soins pour les habitants de la Commune.
- Les plaines de jeux sont soit inexistantes dans certains villages, soit sont vétustes, manquent d'entretien et de sécurité. Certaines d'entre elles sont jugées mal localisées.
- Concernant la jeunesse, il manque de groupements, de possibilités de rencontre entre les différents villages, d'activités (notamment culturelles), d'animations, de projets (communs ou pas) et d'encadrement professionnel.

### **Concernant les activités sportives, la situation est encore perfectible tant en termes d'infrastructures que d'organisation**

- Le développement du sport nécessite davantage de cohésion entre les clubs et la commune mais également entre les clubs eux-mêmes afin d'améliorer l'organisation et l'accès aux d'activités sportives pour tous (notamment pour des publics moins ciblés : les enfants, les filles et les personnes âgées).

### **L'offre culturelle ne semble pas stimuler la demande et n'arrive pas à développer l'envergure à laquelle elle aspire**

- Il manque d'activités et de projets culturels correspondant à la demande des habitants (activités artistiques, concerts, spectacles, lecture, musique, loisirs alternatifs...). En même temps, les activités proposées ne rencontrent pas le succès escompté !
- Manhay souffre, d'une part, de l'éloignement des principal Maison du Tourisme ...) et, d'autre part, de l'absence d'évènement "porte drapeau" pour la commune.
- Le manque de transmission du savoir et de la mémoire rurale a également été souligné.

### **Les desiderata de la population**

#### Services communaux

Les habitants comprennent que les services communaux soient concentrés sur le village de Manhay. Ils regrettent toutefois que la faible densité de la population empêche les services de se développer dans les autres villages.

Ils reconnaissent également la qualité des services communaux bien que certains, selon eux, restent perfectibles ; ils réclament un meilleur entretien de tous les espaces publics afin de rendre leurs villages plus accueillants. Les valoriser, les

embellir mais aussi devenir exemplaires en termes de propreté publique, tel est leur souhait.

### Enfance

La population considère que le manque d'entretien et de sécurité, ainsi que la vétusté de nombreuses plaines de jeux de la commune sont un réel problème à solutionner. De même, elle considère nécessaire que chaque village soit pourvu d'une aire de jeux.

Quant à l'accueil de la petite enfance, malgré une offre importante, les Manhaydois souhaitent davantage de places d'accueil pour leurs bambins ainsi que des horaires mieux adaptés aux impératifs professionnels des parents.

### Jeunesse

Manhay est une commune caractérisée par la jeunesse de sa population (On constate, en ce qui concerne Manhay et sa région, que la proportion des moins de 20 ans est plus importante à Manhay que dans les communes limitrophes et que la part des plus de 65 ans est relativement plus faible à Manhay.

Les habitants considèrent que la jeunesse et le dynamisme de sa population est un atout mais ils regrettent le manque d'activités qui leur sont destinées. Les Manhaydois estiment qu'il faut revoir l'encadrement global des jeunes et leur permettre de s'investir dans la vie communale au travers de la mise en place d'une commission des jeunes.

### Enseignement

L'enseignement est réputé sur la Commune de Manhay.

Pourtant, la population estime que l'enseignement ne rencontre pas assez les problématiques nouvelles auxquels seront confrontés les élèves dans leur future vie professionnelle. Ainsi, la population souhaite un enseignement plus ouvert sur l'extérieur et l'avenir via un renforcement de l'apprentissage des langues, une plus grande sensibilisation au développement durable, une meilleure synergie avec les entreprises... Les habitants conçoivent que ces améliorations nécessitent un soutien en personnel...). Ils attendent également que la commune continue à entretenir, moderniser les infrastructures et à les faire évoluer en fonction des populations scolaires.

### Aînés

La problématique du vieillissement de la population est prégnante à Manhay car aucune structure n'existe pour accueillir les aînés ou leur faciliter la vie à domicile.

C'est un sujet prioritaire pour les habitants : ils estiment que l'on doit donner la possibilité aux personnes âgées de finir leurs jours dans la commune. Les solutions proposées sont la création d'une maison de repos (et de soins), de logements pour personne à mobilité réduite et d'une maison intergénérationnelle. Le développement des services permettant de garder les aînés à domicile est également suggéré (repas, soins, livraison de courses, aménagement des maisons, centre en journée...).

### Social

Une partie de la population prône le développement d'activités et de services « solidaires » pour la population locale, tels des ateliers de réparation, un SEL, des achats groupés...

### Santé

Comme pour beaucoup de communes de la Province du Luxembourg, Manhay dépend de centres médicaux éloignés.

Les habitants soulignent la difficulté accrue de certaines personnes, et notamment des aînés, d'accéder aux services médicaux. La solution préconisée par la population est la création d'un centre médical de proximité et d'un service de garde fiable.

### Culture

Les habitants proposent de développer la culture (aussi pour les faibles revenus) en collaboration avec d'autres communes et en s'appuyant sur les richesses de Manhay (tradition, passé industriel, mémoire de guerre).

En effet, la population a émis quelques idées dont :

- encourager les initiatives culturelles et artistiques ;
- organiser davantage de sorties culturelles et artistiques ;
- valoriser le passé industriel de Deux-Rys au travers d'un pôle historico-culturel ;
- créer plus d'activités pour une meilleure communication entre les habitants ;
- réaliser un circuit chronologique concernant la guerre 40-45 ;
- exploiter l'histoire, l'offensive des Ardennes ;
- associer des événements type expo ou autres à des concerts ;
- valoriser culturellement les paysages ;
- organiser plus de gros événements dans la commune;
- organiser des événements rassembleurs autres que des bals et des soirées.

### Sport

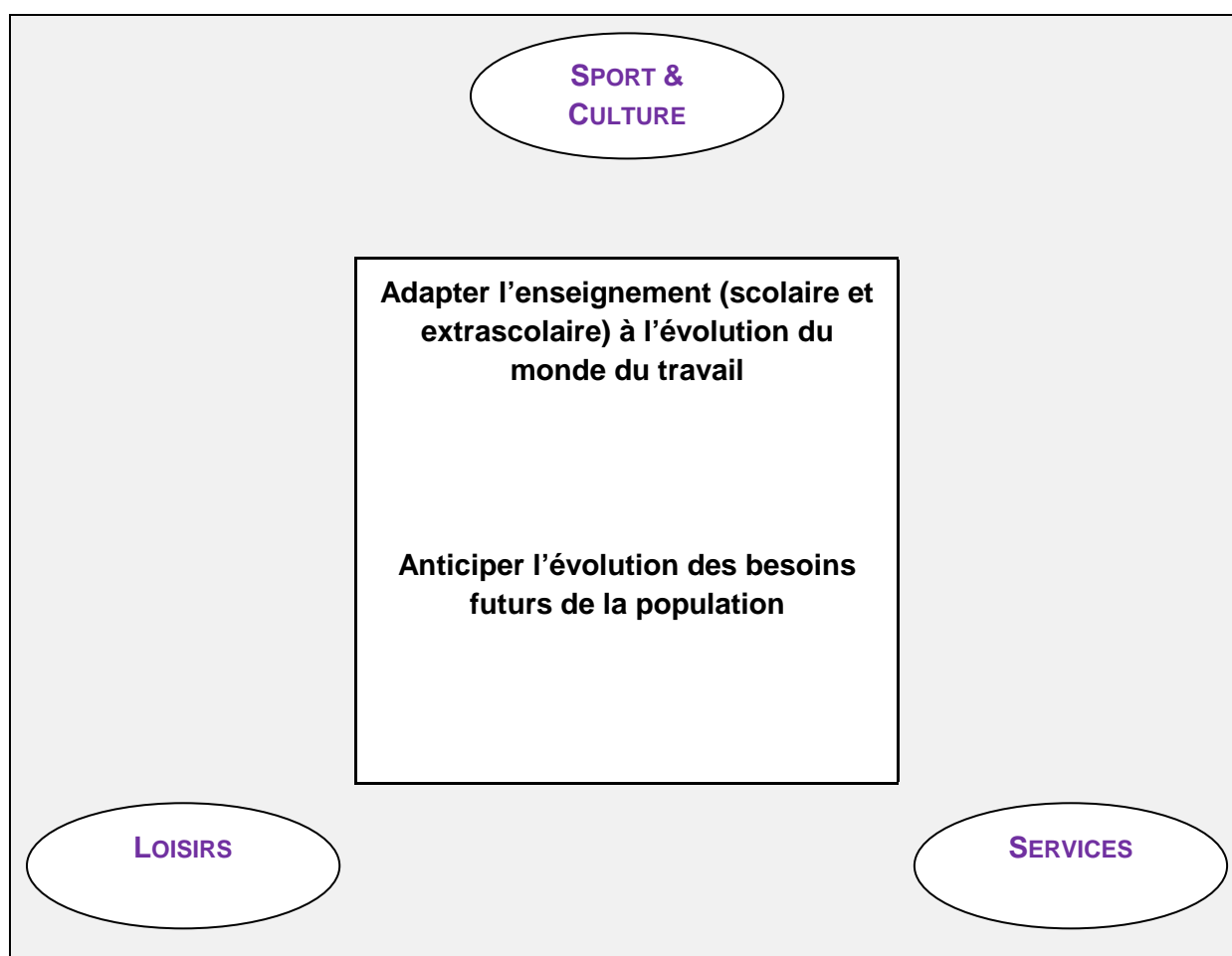
Les habitants sont conscients de la nécessité de développer les infrastructures sportives pour encourager la pratique. Outre l'aménagement programmé et bienvenu du hall sportif, les habitants imaginent la création d'un centre de mise en forme avec



piscine, relaxation, d'un espace thalasso profitant de l'existence de sources, d'un hall omnisports pour les enfants.

Enfin, les habitants proposent aussi de développer d'autres activités sportives ou à destination de publics plus ciblés ainsi que de regrouper les stages et les entraînements).

Pistes d'enjeux



## HABITER A MANHAY (aspect environnemental)

### DÉVELOPPEMENT DURABLE / DÉCHETS / EAU / ENERGIE / NATURE

#### Les ressources spécifiques

**La commune bénéficie de ressources naturelles impressionnantes, unanimement reconnues par la population**

- D'une manière générale, tout le monde est d'accord pour dire que Manhay bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel, c'est une commune verte où aux ressources naturelles préservées (paysages, forêts, rivières, espaces naturels, biodiversité, espèces animales).
- La diversité des milieux naturels est la conséquence d'une situation géographique unique ; à cheval sur deux régions agro-géographiques, deux bassins hydrographiques et accusant un relief important (entre 180 m et 640 m).
- Le territoire de Manhay se compose de milieux naturels exceptionnels, tels des tourbières, des fanges paratourbeuses, des prés humides, des prés de fauche. A ce titre, la mise en œuvre du réseau Natura 2000 constitue une opportunité de gestion et de restauration de milieux écologiques intéressants surtout que le réseau couvre 22,54 % du territoire communal avec de nombreux SGIB, 1 site naturel classé et 92 arbres et haies remarquables répertoriés.

**De nombreux acteurs et outils de gestion de l'environnement ont permis de restaurer et de valoriser cette richesse**

- Manhay participe au Contrat de rivière Ourthe et au Contrat de rivière Amblève et profite ainsi de certains projets menés dans le cadre de leurs programmes d'actions respectifs.
- Manhay est concernée par deux projets LIFE: le Life "Plateau des Tailles" est terminé depuis fin 2010 tandis que le Life "Restauration des habitats naturels de l'Ardenne liégeoise" a débuté en janvier 2012 pour une durée de six ans.
- Manhay dispose de conventions avec la Région wallonne: "Bords de Routes" depuis 2001 et "Combles et Clochers" depuis 2008.
- Elle adhère au plan Maya depuis 2011 ce qui lui a permis d'organiser des plantations d'arbres mellifères, une distribution d'arbres fruitiers et la plantation d'une haie champêtre.
- L'asbl Vert Pomme propose un verger d'anciennes variétés, un potager social et une oseraie expérimentale sur une superficie de 2 hectares ainsi que diverses animations pour différents publics.
- Depuis 2002, la commune organise l'opération "Un enfant, un arbre".
- L'importance des projets nature (projets Life, vergers, asbl Vert Pomme...) est soulignée avec en plus, les collaborations avec le CPAS et les écoles.

---

**L'eau, dont la grande partie du réseau est gérée par la commune, reste de grande qualité et est considérée comme l'or bleu de la commune.**

- L'administration communale gère le réseau d'eau à Manhay (la SWDE s'occupe de la distribution de l'eau au niveau du zoning de Vaux-Chavanne et du hameau de Haute Monchenoûle).
- La qualité physico-chimique des eaux souterraines est réputée globalement très bonne et la gestion communale de l'eau est une chance aux yeux de la population.
- **La population est globalement satisfaite des services** (ramassage papier et encombrants, distribution des sacs poubelles, nettoyage par des bénévoles) **et des infrastructures** (parc à containers, bulles à verres) **mis en place pour la gestion des déchets** ;

**En termes d'énergies renouvelables, diverses initiatives ont été prises**

- La commune de Manhay prend en compte les énergies renouvelables en proposant différents projets d'amélioration énergétique, des audits énergétiques à l'école de Vaux-Chavanne et à la salle de l'Entente, le remplacement de la chaudière de la salle de l'Entente ainsi que la réfection de la toiture, la rénovation et la transformation de l'école de Vaux-Chavanne.
- L'asbl "Malempré, la chaleur d'y vivre" propose la mise en place d'un réseau de chaleur d'eau chaude pour le village de Malempré: un beau projet citoyen!
- Un projet de réseau de chaleur concernant plusieurs bâtiments communaux (Administration communale, CPAS, future maison médicale, salle de l'Entente, salle du Vicinal, futur hall omnisport, ...) au centre de Manhay est envisagé. Fin 2015, la commune s'est dotée d'une étude de faisabilité pour initier le projet.
- La ferme de Mafa organise, via sa nouvelle asbl, l'Ecocentre des Fagnes-Ardenne des formations d'auto-construction pour sensibiliser le public aux techniques de constructions écologiques.

**Les problèmes majeurs**

**Une inquiétude grandissante concerne la pression des activités humaines sur l'environnement**

- On constate un intérêt grandissant pour le patrimoine naturel de la commune ; sa valorisation, son respect au travers d'actions de sensibilisation notamment (ex: animations et conseils pour l'aménagement des jardins, pour la taille des haies).

**L'eau pourrait être davantage prise en compte et mise en valeur, non seulement comme patrimoine communal mais aussi comme élément indissociable de la géographie et de l'histoire de la commune**

- La position particulière de Manhay au rebord Nord-ouest du haut plateau ardennais et la présence de nappes phréatiques superficielles donnent naissance à de nombreuses sources.
- L'eau, les ruisseaux, les sources sont considérés comme « l'or bleu » de la commune. Leur existence est à l'origine de l'implantation de scieries et de nombreux moulins, fonctionnant avec l'énergie hydraulique sur la commune.

- En 2012, le réseau de distribution d'eau de la commune pouvait être qualifié de vétuste et de gros investissements étaient prévus. Depuis lors les investissements ont été réalisés et d'autres sont planifiés.

### **La commune est confrontée à la difficile épuration de ses eaux usées**

- Au vue de son étendue, l'ensemble de la Commune de Manhay est repris en assainissement individuel ce qui implique des coûts importants pour les résidents afin de se mettre aux normes de la Région wallonne.

### **La situation au niveau des déchets reste largement perfectible tant au niveau de la gestion mise en place qu'au niveau de l'incivisme de certains**

- Sont signalés : des déchets dans la nature et le long des routes, des dépôts illégaux, des dépôts d'herbe de tonte près des ruisseaux, des brûlages des déchets. De manière générale, on regrette l'incivisme de certains, le manque de sanctions et d'éducation et le manque de respect par rapport à l'opération "commune propre":
- En 2015, la production totale de déchets sur la commune de Manhay s'élève à 454 kg/EH. La moyenne AIVE est de 577 kg/EH/an. Globalement, 97 % des déchets collectés ont été recyclés ou valorisés, soit 40 % recyclés, 22 % compostés, 35 % valorisés et seulement 3 % éliminés en CET.

### **L'augmentation pressentie du coût de l'énergie impose d'anticiper le développement d'alternatives s'appuyant sur le potentiel énergétique du territoire.**

- Avec 2/3 de logements datant d'avant 1981, dont 36 % datant même d'avant 1945, on peut considérer que la commune de Manhay présente un habitat énergivore.
- Au niveau de la cartographie de l'éolien proposée par la Région wallonne, 2 sites sont repris en zones favorables ; L'un entre Fays et Roche-à-Frêne, au lieu-dit «Sur les Cours», et l'autre situé entre Vaux-Chavanne et Malempré. Ces deux sites totalisent une surface de 16,8 ha avec 7,5 ha sans contrainte et 9,3 ha avec contraintes partielles. L'enquête qui a suivi a soulevé beaucoup de débats au sein de la population qui craint pour sa qualité de vie, notamment en raison de la trop grande proximité par rapport aux habitations.
- Malgré des bilans énergétiques de quelques bâtiments communaux, le potentiel en énergie renouvelable et les efforts à réaliser en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie ne sont pas connus et ne permette pas le développement de projets énergétiques cohérents au niveau de l'ensemble de la commune.

**Les desiderata de la population**Développement durable

Les Manhaydois souhaitent davantage de proactivité sur les thématiques du développement durable et demande :

- davantage de vision pour un développement porteur d'avenir ;
- plus d'anticipation face à la croissance démographique, aux enjeux climatiques, à la protection de la nature et des paysages... ;
- davantage de modernisme, d'exemplarité ;
- le développement de la cohérence des projets d'un point de vue développement durable ;
- Une sensibilisation accrue de la population.

Déchets

Face à la problématique importante des déchets le long des routes et dans la nature, la population propose de développer des projets tels l'installation de filets de canettes et le bâchage des remorques. Les habitants suggèrent également une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits et l'imposition du tri sélectif dans les campings et gîtes.

Certains demandent plus de ramassages de papiers et PMC et regrettent l'éloignement du parc à containers.

Eau

Le maintien de la distribution d'eau en gestion communale est prioritaire pour les Manhaydois. En 2012, le réseau de distribution d'eau de la commune pouvait être qualifié d'ancien et de gros investissements étaient prévus. Depuis lors les investissements ont été réalisés et d'autres sont planifiés.

A Manhay, l'eau est un véritable or bleu avec ses ruisseaux et sources de qualité : il convient de les protéger pour les générations futures.

La gestion des eaux usées est également problématique à Manhay avec peu d'infrastructures collectives d'épuration prévues. La population a exprimé le souhait d'avoir une gestion des eaux usées exemplaire dans le futur. Elle a d'ailleurs émis quelques propositions : l'assainissement collectif par exemple par lagunage, une information sur la problématique de l'épuration individuelle et l'entretien des fosses septiques, voire des subsides...

Energie

Afin de poursuivre sur la lancée du projet citoyen « Malempré, la chaleur d'y vivre », la population estime que Manhay doit devenir une commune durable au niveau énergétique. Pour ce faire, il faut encourager, favoriser et investir plus dans les

énergies vertes et renouvelables ainsi que dans les économies d'énergie. Les projets énergétiques locaux, novateurs, communaux ou citoyens doivent être soutenus (ex : réseaux de chaleur, énergie éolienne, solaire, hydraulique, biomasse forestière et agricole locale).

Enfin, les habitants rappellent l'importance d'informer la population sur la nécessité de faire des économies d'énergie.

### Nature

300 fois ! Pas moins de 300 fois, les habitants ont mis en avant le cadre de vie exceptionnel dans une commune verte où de nombreuses ressources naturelles sont encore préservées aujourd'hui.

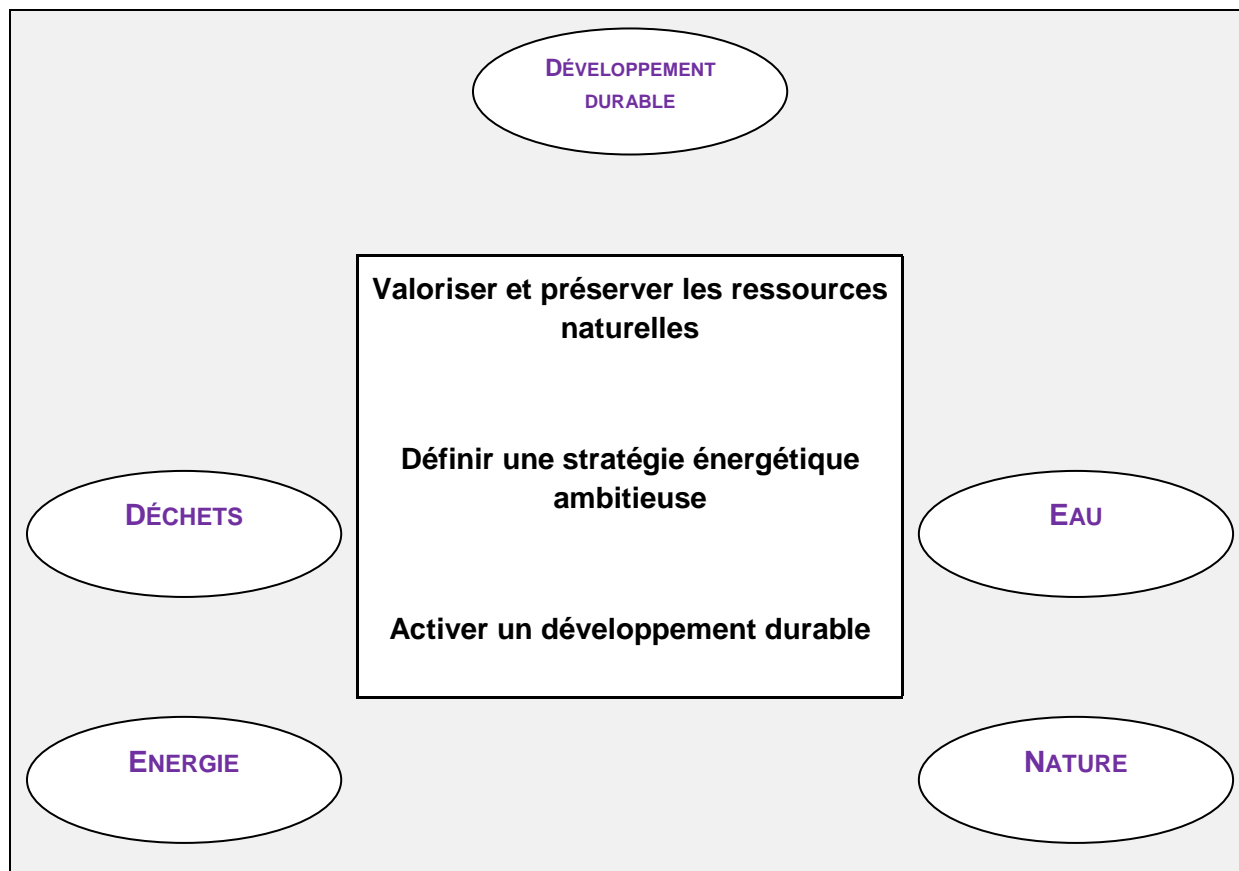
Alors, c'est tout naturellement qu'ils souhaitent préserver, valoriser et sensibiliser au cadre de vie, à la biodiversité, aux espaces naturels, aux paysages... de Manhay.

Une kyrielle de propositions sont proposées dont :

- un réseau de jardins naturels ;
- la plantation de fruitiers et de haies ;
- la promotion des nids d'hirondelles ;
- la reconstitution de vergers ;
- le développement du site Vert Pomme en un centre d'accueil dynamique et écologique où se rencontrent différents publics ;
- la valorisation des arbres remarquables
- la création de bandes fleuries ou boisées
- l'organisation d'animations conseils pour l'aménagement d'un réseau de jardins naturels

Bref, le côté « vert » de la commune tient particulièrement à cœur des Manhaydois

Pistes d'enjeux



**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME / PATRIMOINE / LOGEMENT** **Les ressources spécifiques****L'accroissement de la population constaté à Manhay va vraisemblablement se maintenir dans les années futures**

- La Commune de Manhay comptait 3.380 habitants en 2016, 28hab/km<sup>2</sup>, soit une densité de population faible.
- Depuis les 30 dernières années, Manhay a connu une forte croissance démographique qui s'explique notamment par l'aménagement de l'autoroute laquelle a considérablement réduit les temps de déplacement vers le pôle économique régional de Liège et contribué, d'une certaine façon, à enrayer l'exode rural. Les jeunes ménages n'hésitent plus à faire le trajet en voiture pour s'installer en zone rurale, disposer de davantage d'espace, et ce, à moindre coût qu'en ville.
- La structure de la population à Manhay présente une part importante de jeunes de moins de 20 ans ainsi qu'une évolution croissante de la part des actifs (20 à 64 ans), surtout ces dix dernières années. Ces données laissent présager une croissance du parc immobilier de la commune pour répondre aux besoins en logements de ces tranches de la population.
- En matière de perspectives démographiques, le scénario d'évolution de la population estime que la population manhaydoise sera de 3.682 habitants en 2025 si l'on conserve la croissance tendancielle actuelle. Ce scénario permet d'évaluer un nombre de 1.712 ménages soit près de 351 ménages supplémentaires à l'horizon 2025.

**La faible densité de la population et la grande réserve foncière permettra à la Commune de faire face à l'augmentation de la population**

- Sur la commune, 2.246 parcelles situées en zone d'habitat et en zone d'habitat à caractère rural pourraient théoriquement être construites. Sans compter sur le potentiel constructible de 138 parcelles dans les 3 ZACC concentrées sur le village de Manhay. De nombreuses possibilités de développement à étudier afin de définir une stratégie d'ensemble de gestion future et durable de l'espace.

**Le faible prix des terrains à bâtir couplé à une politique de logement très active engendre l'augmentation du parc de logements sur la commune**

- Le prix des terrains à bâtir est encore relativement faible par rapport à la Région wallonne.
- Depuis quelques années, la Commune de Manhay a pris la problématique du logement à bras le corps. En construisant des logements sociaux (12 logements publics et 2 logements de transit) et à travers la rénovation de bâtiments, la commune veut se donner les moyens de progresser dans une problématique complexe.



---

### **Le patrimoine architectural et l'attachement de la population pour celui-ci reflète l'importance du passé historique sur la commune**

- La Commune de Manhay compte un petit patrimoine social et religieux remarquable ainsi que 254 bâtiments repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Belgique.
- Un bâti villageois ancien et patrimonial occupe principalement les centres de villages.
- Eléments importants du petit patrimoine manhaydois lié à l'eau : des moulins, témoins historiques et des fontaines sont présents dans la plupart des villages.
- L'importance de la CCATM était reconnue aux yeux de tous.

#### **Les problèmes majeurs**

#### **L'augmentation de la population entraînera une demande, croissante et de plus en plus variée, en services et logements**

- Il faudra tenir compte dans les prochaines décennies du fait que les nouveaux arrivants vont vieillir peu à peu. Cela aura des implications en termes de services qu'il conviendra de mettre en place et notamment la création ou l'adaptation des logements pour personnes âgées
- Selon les projections, 351 ménages supplémentaires s'installeront sur la commune d'ici 10 ans. Il faudra compter sur une croissance des enfants à faire garder et à scolariser tout en adaptant les services et infrastructures.

#### **Cette croissance de la population couplée au vaste espace potentiellement constructible fait craindre un développement non maîtrisé du territoire**

- En effet, on constate que l'augmentation de la population se répercute principalement dans les villages proches de l'autoroute E25 (Malempré, Harre et Manhay) entraînant la modification des structures de ces villages.
- De même, la tendance actuelle concernant la superficie résidentielle moyenne par habitant évolue à la hausse ; les Manhaydois consomment de plus en plus d'espace pour leur habitation.

#### **L'absence de vision globale sur le développement futur inquiète et pose les questions de la centralité, de la densité et de l'extension des villages, de la conservation de leur caractère architectural et de l'évolution future de l'espace non bâti sur la commune**

- Un manque de réflexion globale est soulevé sur l'aménagement du territoire de la commune : dispersion de l'habitat, extension non harmonieuse des villages, perte de la structure des villages, trop de nouvelles constructions et manque d'exemplarité du centre de la commune (Manhay).

- Il manque de cohérence urbanistique dans les villages et de respect du caractère traditionnel par les nouvelles constructions (matériaux, couleurs, gabarits, caractère régional typique, aspect rural).

**De plus, l'augmentation de la population associée à l'évolution attendue des formes de logements, laisse présager des difficultés d'accès au logement pour les groupes fragilisés**

- Au sein de l'habitat unifamilial, on constate une grande part de maisons de type ouvert (villas 4 façades) mais une faible part (13,4 %) de logements de type demi-fermé ou jumelés et 1,2 % de type fermé ou mitoyens par rapport à la Wallonie.
- On constate un manque de logements locatifs, sociaux, tremplins, à loyer modéré, pour personnes à faible revenu ou jeunes ménages.
- En outre, la proximité de l'autoroute E25 et l'engouement pour la "seconde résidence" entraînent une inflation des prix de vente du terrain et du bâti (selon les données du SPF économie, les prix de ventes des maisons d'habitation et du terrain à bâtir ont plus que doublé en 11 ans).
- Si le scénario démographique se réalise, cela aura une incidence évidente sur la croissance grandissante en logements, mais également sur les infrastructures (écoles, commerces, aides à la personne...) et sur l'intégration, le sentiment d'appartenance et le dynamisme associatif.

**Le patrimoine mieux entretenu et préservé constituerait un levier intéressant pour renforcer le sentiment d'appartenance des habitants**

- Il faut déplorer le manque d'entretien, de préservation et de mise en valeur de certains éléments du petit patrimoine et du patrimoine bâti (exemple : étang du curé à Malempré, pierre du diable, pierre plate, reconstruction de l'ancienne chapelle Lejeune et l'ancienne ferme rue Clisore).

**Les desiderata de la population**

Patrimoine

La valorisation, la restauration et l'aménagement du petit patrimoine (dont celui lié à l'eau) tiennent à cœur des habitants.

Urbanisme

Le manque de cohérence urbanistique dans les villages et le non-respect du caractère traditionnel dans les nouvelles constructions frappent la population. Aussi, elle propose la rédaction d'un règlement urbanistique et soutient toutes les initiatives visant à préserver et valoriser le bâti existant, notamment dans les cœurs anciens des villages.

### Aménagement du territoire

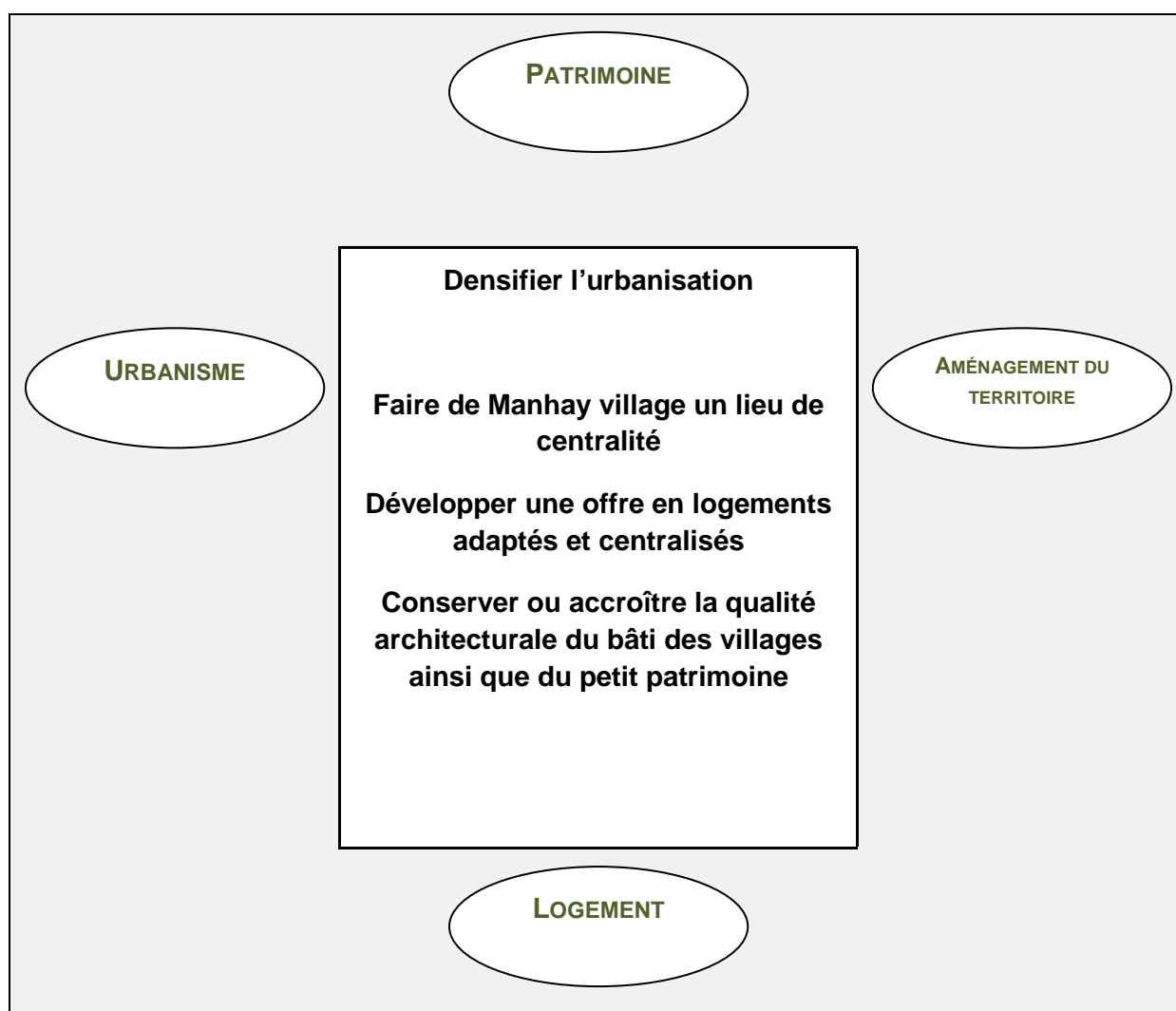
D'une manière générale, les habitants regrettent le manque de réflexion globale sur l'aménagement du territoire à Manhay.

Pour eux, il est essentiel de rester une commune rurale, tout en pensant au futur et en devenant exemplaire en termes d'aménagement du territoire.

### Logement

D'une manière générale, on a peu parlé du logement. Pourtant, certains habitants souhaitent le développement de certains types de logements (locatifs, sociaux, tremplin, à loyer modéré, pour personnes à faibles revenus ou jeunes ménages) ainsi qu'une facilitation de l'accès à la propriété, notamment pour les jeunes.

#### Pistes d'enjeux



**INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES / MOBILITÉ / SÉCURITÉ ROUTIÈRE** **Les ressources spécifiques**

**Avec un contexte rural peu favorable, la commune peut se réjouir des initiatives existantes ou mises en place en matière d'alternative à la voiture**

- Manhay a mis en place un service de bus communal. Il dessert les villages dans le cadre d'un créneau horaire complémentaire au TEC. Il est également disponible pour les associations, les écoles et pour les jeunes au nouvel an.
- Des initiatives locales de mobilité existent sur la commune (CSD Transports Bénévoles, Belle et Net asbl, la Croix-Rouge...) ainsi qu'un service de covoiturage mis en place par le CPAS, qui fonctionne grâce à la collaboration de personnes volontaires.
- La présence de l'autoroute avec 2 accès sur le territoire communal ainsi que celui de la Baraque de Fraiture et d'une infrastructure routière dense est positive pour l'accessibilité aux services, aux entreprises...

 **Les problèmes majeurs**

**La configuration de la commune (beaucoup de petits villages dispersés) et l'éloignement des services, commerces, pôles d'emploi oblige la majorité des habitants à conserver la voiture pour leurs déplacements quotidiens**

- L'offre de transports en commun ne peut permettre de répondre à la demande, soit la ligne est inexistante (à Deux-Rys et à Roche-à-Frêne) soit la fréquence insuffisante; notamment vers les centres villes, les écoles secondaires, les lieux de travail, les autres communes. Aucun bus ne circule durant les week-ends et les vacances. Les aînés et les personnes isolées souffrent en première ligne de ce manque de service.

**Le réseau routier important sur la commune entraîne de nombreuses contraintes de gestion par les pouvoirs publics. L'entretien de 430 km de voiries relève de la responsabilité de la commune**

**La sécurité routière est l'une des préoccupations les plus prégnantes pour les habitants. La vitesse excessive des automobilistes et le manque ou dysfonctionnement des dispositifs de sécurisation engendre un fort sentiment d'insécurité de même que des répercussions néfastes sur le cadre de vie**

- Selon la zone de police, une moyenne de 60 accidents avec dégâts matériels se produisent chaque année sur la Commune de Manhay, moins de deux accidents mortels et une quinzaine d'accidents avec lésions corporelles. Ce nombre d'accidents reste globalement constant depuis 2013 et correspond aux moyennes observées dans la microrégion.

- La vitesse excessive (lors des traversées de villages, à proximité des écoles, sur certains tronçons – en attente données de la zone de police) entraîne une dégradation globale de la qualité de vie dans les villages. Les usagers faibles se sentent insécurisés. Les riverains se plaignent également du bruit et font état d'une mise à mal de la sérénité en général.

**Les desiderata de la population**

Infrastructures routières

Les Manhaydois souhaitent que les voiries soient réfectionnées et entretenues régulièrement.

Mobilité

Face à l'offre insatisfaisante de TEC, les Manhaydois veulent développer les alternatives à la voiture et encourager la mobilité douce au travers du développement des voies lentes et du RAVeL pour les cyclistes, piétons, PMR...

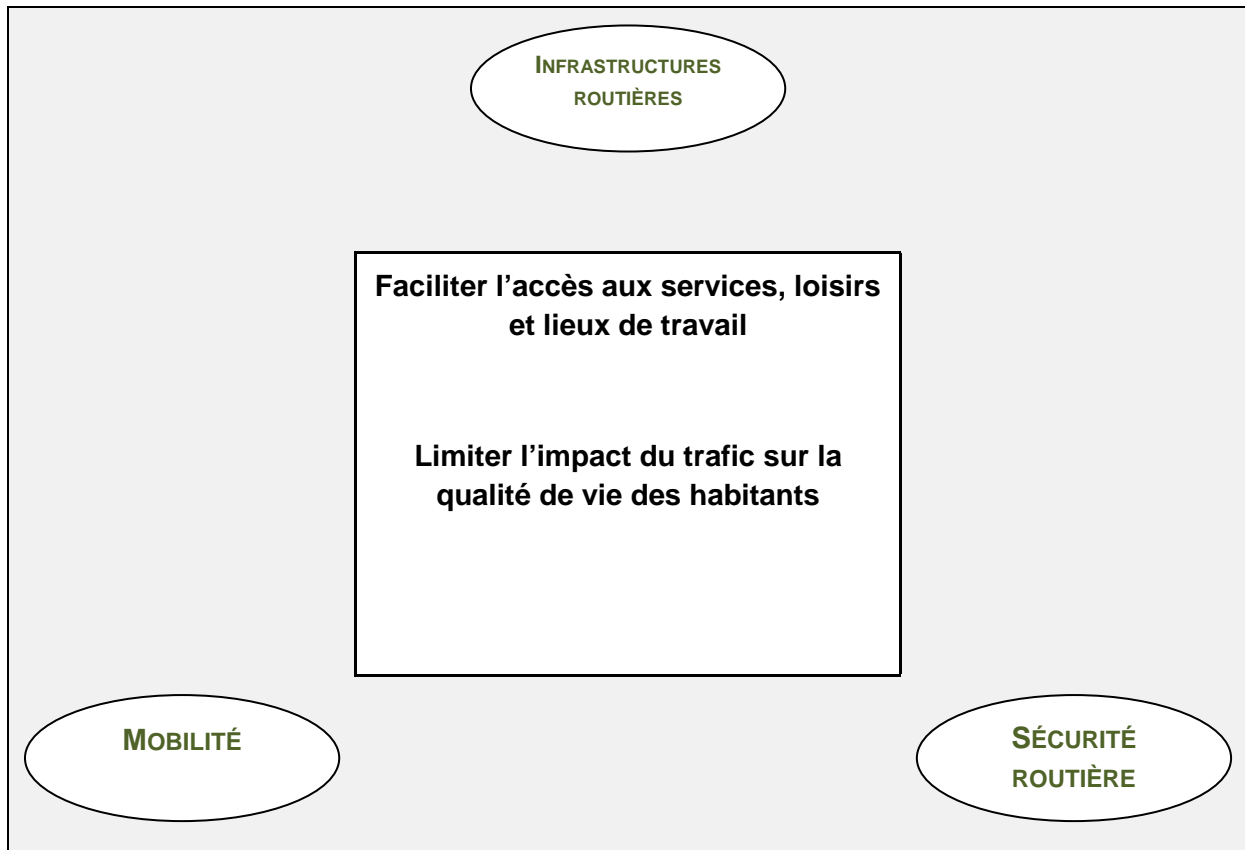
Beaucoup d'attentes également et d'idées pour améliorer le service proxibus qui, pour mieux s'adapter aux besoins devrait être plus petit, plus flexible ; permettre plus de temps au débarquement, couvrir des zones plus larges et être plus disponible pour les besoins des écoles, associations, jeunes pour leurs soirées, évènements, sorties, ...)

Sécurité routière

La sécurité routière est le thème qui a été le plus abordé par la population manhaydoise. Les griefs émis sont nombreux et on peut résumer les propositions de la sorte :

- aménagements pour la sécurité des usagers faibles (trottoirs, pistes cyclables, passages piétons, éclairage, rue jeux...)
- mise en œuvre de dispositifs ralentisseurs (chicanes, plantations d'arbres, ..)
- sensibilisation de tous (avec panneaux sympas...)
- davantage de sanctions.

Pistes d'enjeux



## TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY (aspect économique)

### ECONOMIE ET EMPLOI / COMMERCE / ARTISANAT

#### Les ressources spécifiques

##### **Les 400 indépendants actifs sur le territoire témoignent de la vitalité économique de la commune**

- Les indépendants sont nombreux sur la commune (421 en 2014, contre 336 en 2000, ce qui représente une augmentation de 25,67 % en quatorze ans) et surtout répartis dans les secteurs secondaire et tertiaire.
- La filière bois est particulièrement bien représentée à Manhay avec, en plus de 2 scieries, 5 menuiseries et 3 pépinières, la présence d'entreprises de travaux forestier ou d'ateliers de fabrication de maison et de mobilier en bois.
- Deux parcs d'activités économiques sont implantés dans la commune dont celui de Vaux-Chavanne, en cours de développement ; une voirie a été aménagée en 2013 pour l'équipement des 10 hectares restant libres au sein de la zone d'activités économiques mixtes. Toutes les entreprises œuvrent dans le domaine de la construction.
- La Commune de Manhay adhère au Groupe d'Action Local (GAL) dont la programmation 2009/2014 a permis la réalisation de projets dans les domaines suivants : tourisme pêche, loisir et sensibilisation à la rivière, artisanat d'art, formation aux savoir-faire du petit patrimoine, préservation des berges de l'Ourthe, rando : circuits de randonnées pour tous, tourisme qualité.

La prochaine programmation vise le développement d'une économie locale durable au travers du soutien à la production des énergies renouvelables, d'une animation économique, du développement de filières au départ des ressources du territoire, du soutien à l'organisation de circuits courts, de la valorisation et l'aide à la commercialisation des produits locaux et ce, au travers de l'intégration de la dimension environnementale, d'une approche participative et citoyenne et de la valorisation de l'identité culturelle du territoire au sens large.

- La dynamique économique de la commune est positive, soutenue par le développement des PAE, la présence et la croissance de ses PME (ex: entreprises de constructions, exploitations forestières, l'ALE, les Lavandières...).
- Notons la présence de l'asbl Vert Pomme, un exemple d'économie sociale sur la commune.

##### **Le contexte territorial a favorisé le développement économique de la commune**

- A l'échelle régionale, Manhay est sous l'influence des pôles économiques de Liège et de Marche-en-Famenne, situés respectivement à 48 km et 29 km de Manhay centre.
- A l'échelle locale, l'influence varie en fonction de la localisation des villages qui sont, soit tournés vers La Roche, Durbuy, Bomal (et Marche, plus loin), soit vers Aywaille, Remouchamps et Lierneux, c'est-à-dire la province de Liège, soit vers Vielsalm.
- L'impact de la proximité grand-ducale sur la commune reste limité. L'attraction de travailleurs est plutôt faible, en 2014, seuls 84 habitants (soit 5,77 % de la population active occupée) travaillent au Grand-Duché du Luxembourg. A noter que ceux-ci bénéficient d'un pouvoir d'achat plus élevé.
- La Commune de Manhay a connu un développement économique important grâce à la création de deux parcs d'activités économiques.

**Bien que certains commerces existent sur la commune, le développement de ce secteur apparaît comme nécessaire pour conserver l'ancrage des habitants dans leur commune.**

- On constate la présence de commerces de proximité, variés (Spar, cafés, restos, pompe essence, librairie...) et accueillants principalement localisés dans le village de Manhay en plus de petits commerces locaux à Dochamps et à Harre.

#### **Les problèmes majeurs**

**Pourtant, le développement économique fléchit**

- Certains craignent la stagnation du développement économique, le manque de compétitivité, de valorisation du potentiel du territoire, de soutien au développement de l'économie sociale.
- Actuellement complet avec 4 implantations, le parc d'activités économiques de Dochamps n'a pas la possibilité de s'étendre et d'accueillir d'autres entreprises en raison à cause de contraintes écologiques.
- On constate un taux net de création d'entreprises régulièrement positif malgré une forte diminution du nombre d'entreprises au cours des deux dernières années de recensement.

**Le capital territorial et humain de la commune pourrait être davantage valorisé**

- Le taux d'emploi local est assez faible (47,4 % des habitants de Manhay en âge de travailler peuvent théoriquement trouver un emploi sur le territoire communal) en regard de la microrégion où ce même taux s'élève à 49,4 %.
- On constate un taux de chômage de 10,64 % en juillet 2016 et plus de la moitié des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) ont un niveau d'enseignement faible, voire très faible. Des formations existent mais souffrent d'un manque de promotion. Ainsi, les jeunes peu formés, les handicapés, les demandeurs d'asile peinent à trouver de l'emploi sur la commune. A noter, le secteur culturel et social offre peu de débouchés sur la commune.



---

**La tradition artisanale est encore bien présente à Manhay avec beaucoup de petits indépendants. Mais faute de soutien et de visibilité, cette activité économique tend à s'essouffler**

- Le petit entrepreneuriat est présent sur le territoire (ébénistes, couvreur, menuisier, forgeron...) et il est riche et diversifié.
- Seul un artisan a participé aux « Week-end portes ouvertes chez l'artisan d'art en Wallonie et à Bruxelles » à Manhay.

**Les desiderata de la population**

Economie et emploi

La population souhaite promouvoir l'emploi et accentuer l'aide aux jeunes et aux jeunes indépendants. Ils pensent que le type d'emploi à développer doit être local, innovateur, en lien avec les ressources locales (ex : forêt, agriculture, tourisme) et les compétences des locaux.

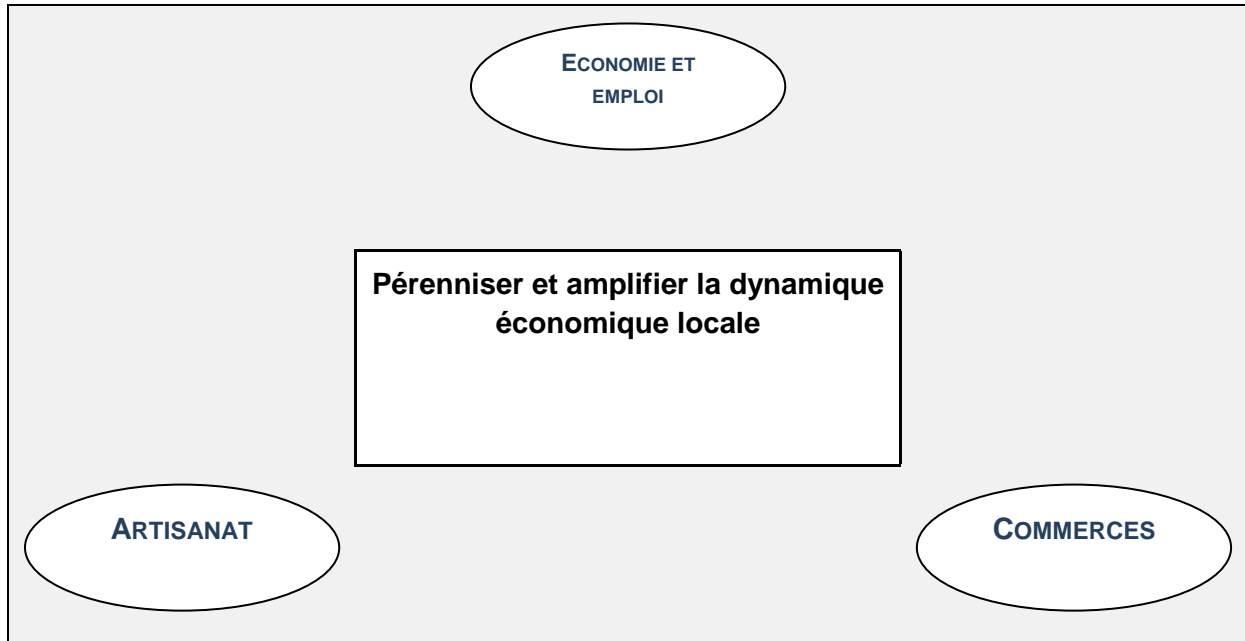
Artisanat

Certaines personnes pensent que l'artisanat est une richesse et que son redéploiement pourrait concourir au développement des compétences des jeunes, qui pourraient par exemple être initiés avec des journées portes ouvertes spécifiques (écoles), une foire de l'artisanat, un marché chez et autour d'un artisan ayant une structure accueillante.

Commerces

Manhay propose quelques commerces de proximité mais qui restent peu diversifiés surtout dans les petits villages. Les habitants proposent donc de soutenir et développer les petits commerces de proximité et d'encourager les achats sur la commune.

Pistes d'enjeux



**TOURISME / CHEMINS ET SENTIERS/IDENTITÉ** **Les ressources spécifiques****Le contexte touristique est intéressant avec un cadre remarquable, une offre touristique développée et des acteurs impliqués**

- Manhay appartient à la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe et Aisne active au travers d'un site internet, de la publication du guide touristique du pays d'Ourthe et Aisne, de la réalisation de l'agenda des manifestations et l'édition du plan touristique. Le Syndicat d'Initiative de Manhay a pour mission de s'occuper du Noël des enfants, de la fête de la musique,...
- Manhay fait partie des communes du nord de la Province du Luxembourg (Durbuy, Rendeux, La Roche, Houffalize, Vielsalm et Gouvy) se distinguant par une capacité d'hébergement plus importante. Elle possède de nombreux hébergements touristiques pour une commune rurale, à savoir : 2 hôtels, 3 campings et 110 gîtes et chambres d'hôtes pour un total estimé à plus de 3.508 lits. Notons qu'un gîte est labélisé Ecogîte et un autre « destination qualité ». En outre, un total de 3.300 places est à la disposition des camps de jeunes sur la commune.
- Horéca : On recense sur la commune six restaurants, trois brasseries, un café, une friagerie et un traiteur repas à domicile.
- Le Parc Chlorophylle est une attraction phare de la région qui a misé sur un subtil équilibre entre art, jeu et nature. Chaque année, 45.000 visiteurs le fréquentent, en 2013, la remise des « 5 soleils » du Commissariat Général au Tourisme. confirme la qualité de l'attraction proposée. Ainsi, le Parc Chlorophylle se place comme première attraction touristique de la province du Luxembourg.

**En termes de potentiel de développement d'un "tourisme doux" la commune peut compter sur plusieurs atouts**

- Manhay propose un tourisme vert basé sur la découverte de la nature : les pistes de ski à Odeigne, le panorama d'Oster, le cadran solaire de Malempré, le Tramway Touristique de l'Aisne, les vols en montgolfière, les 15 voies d'escalade de Roche-à-Frênes, la pêcherie de Freyneux, le sentier didactique de Forge-à-la-Plez, les nombreux points de vue, le sanctuaire de Saint Antoine, les monuments commémoratifs de la guerre...
- De nombreux chemins de promenade balisés, bien entretenus, accessibles sont souvent fréquentés ; depuis 2004, 9 itinéraires pédestres et 3 itinéraires VTT sont reconnus par le Commissariat Général au Tourisme. En 2010, 2 itinéraires supplémentaires ont été reconnus dans le cadre du projet Life « Plateau des Tailles » à Odeigne.
- Le café Le Relais est labélisé "bistrot de terroir", la ferme Saint Martin et la table touristique du moulin d'Odeigne proposent des produits locaux.

- Plusieurs activités sont proposées en forêt : la cueillette de champignons et de fruits, les nombreuses balades, la tour de vision à Odeigne, la piste "raquette" et les activités des camps scouts en été.
- A noter que les chemins et sentiers existants sur le territoire sont fort appréciés par les habitants. Des potentialités touristiques existent également en lien avec le patrimoine.

### **Un fort sentiment d'appartenance villageoise est présent chez les habitants**

- Dans la plupart des villages, les habitants expriment un attachement fort à leur village. Seul un nombre restreint d'habitants mentionnent qu'ils ont également un sentiment d'appartenance à la commune, qu'ils se sentent Manhaydois de cœur. Nombreux sont cependant demandeurs de mettre des choses en place pour renforcer cette appartenance communale.

### **Les problèmes majeurs**

#### **Pourtant la commune est également confrontée au développement d'un tourisme de masse, sans retombées directes et potentiellement nuisant pour la population**

- Les gîtes et chambres d'hôtes (dont 19 de grande capacité) sont surtout implantés dans les villages de Dochamps et de Grandmenil. En plus, on note environ 300 résidences secondaires qui ponctuent le territoire communal, essentiellement à Dochamps et Odeigne. Cela peut augmenter la population de ces villages de manière significative et impacter la vie villageoise.
- Sont particulièrement pointés par la population : le tourisme de masse, le manque d'encadrement au niveau des campings, des gîtes de trop grande capacité dans les petits villages, l'absence de législation (faux gîtes), les nuisances (bruit, déchets, quads) et la multiplication des gîtes au détriment des habitations.

#### **La commune ne véhicule pas une image de marque forte qui pourrait porter son développement touristique**

- Le tourisme semble trop peu exploité par rapport à son potentiel et aux ressources locales.
- Le village de Manhay manque cruellement d'attractivité et ne contribue pas à une identité forte et porteuse touristiquement.
- Avec l'étendue de la commune, le manque d'identité contribue également au faible sentiment d'appartenance communale.
- On note également un manque d'informations touristiques, de publicité et de visibilité de la commune.
- Certains dénoncent un manque d'infrastructures dans certains endroits de la commune : restos, hôtels, coins de pique-nique, sentiers de promenades, cheminements doux, panneaux, structures pour touristes d'un jour, possibilités de ravitaillement pour les randonneurs de GR passant par Odeigne.

**Le réseau d'itinéraires balisés sur la commune mériterait d'être structuré, voire renforcé. De même, ce produit touristique doit être valorisé (informations, cartes, panneaux didactiques) et d'autres publics doivent être ciblés.**

- 14 itinéraires balisés sont reconnus sur la Commune de Manhay alors que les communes limitrophes proposent une offre plus développée (La Roche : 56, Durbuy : 43, Houffalize : 41).
- Le manque d'itinéraires, d'accès, d'entretien, de balisage et de valorisation des sentiers de promenade ou de liaison est une des préoccupations les plus ressorties lors de la consultation de la population.

**Le sentiment d'appartenance est contrarié par un manque de centralité et une disparité des pôles d'attraction sur un territoire étendu**

- Le cœur de la commune est insuffisamment riche en infrastructures et reste somme toute peu vivant.
- Différents bassins de vie influencent les villages selon leur localisation.

#### **Les desiderata de la population**

##### Tourisme

Les Manhaydois souhaitent développer une offre touristique de qualité, diversifiée, en cohésion avec la nature et les ressources locales et respectueuse des habitants. Selon eux, il faut également accentuer la promotion et la communication entre les acteurs touristiques.

##### Chemins et sentiers

Les chemins et sentiers restent une priorité pour la population. Celle-ci est particulièrement demandeuse d'entretenir, d'aménager et de valoriser toujours mieux les nombreux sentiers de la commune (balisage, informations, cartes, panneaux didactiques...).

Certains habitants demandent également la création ou la réouverture de sentiers spécifiques.

Une demande de déclassement des chemins du Bois de Harre a été introduite auprès de la commune par le propriétaire des Bois de Harre ; celui-ci proposant un tracé alternatif. Le dossier est actuellement en cours d'étude.

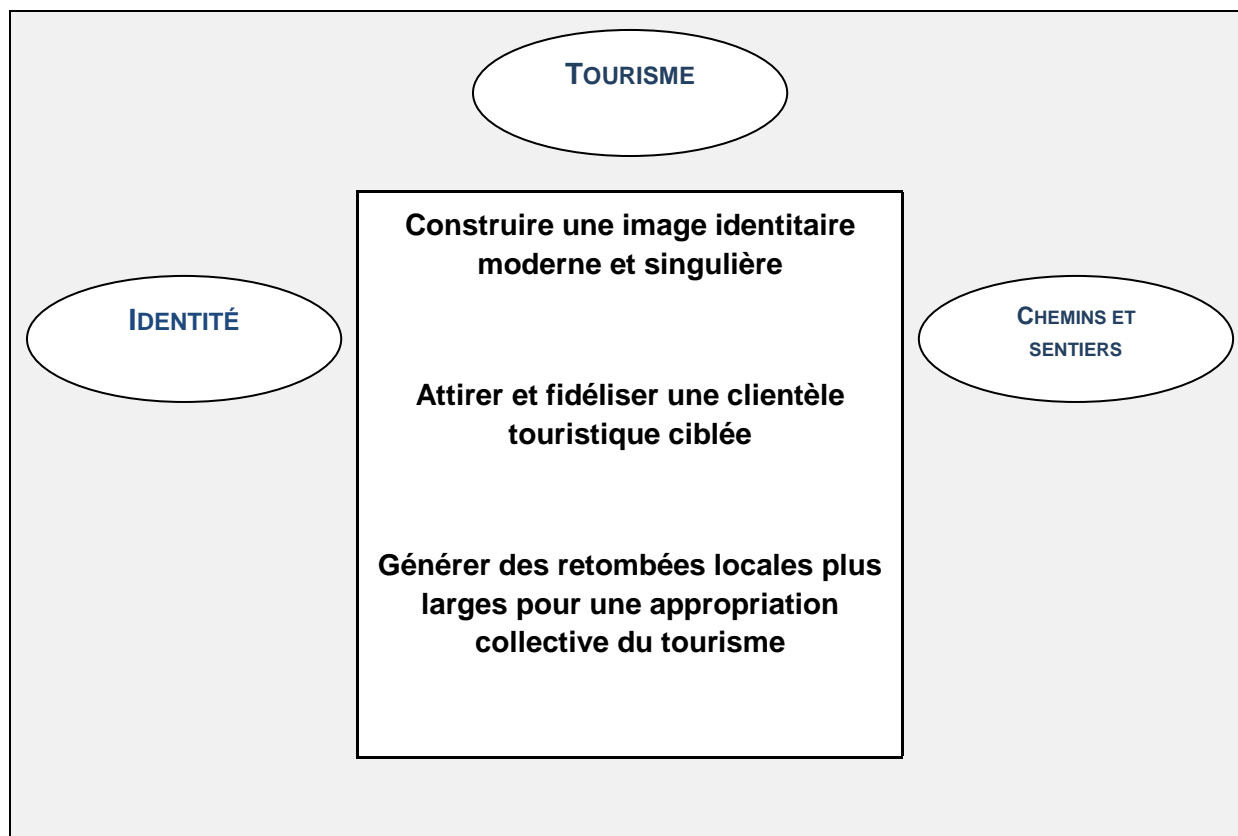
##### Identité

La population souhaite « placer Manhay » sur la carte en lui donnant une identité forte, rurale, agricole et l'image d'une commune modèle. Ils souhaitent que la commune soit reconnue à l'extérieur et à l'intérieur de ses frontières. Pour que Manhay devienne une commune « où il se passe quelque chose », certains

proposent l'organisation d'un évènement important, un évènement communal que tous les comités pourraient soutenir, et qui aurait idéalement lieu à Manhay (terrain neutre).

En tant que lieu de centralité et de grand passage, le village de Manhay et son aménagement constitue un véritable enjeu pour l'identité et l'image communale. Actuellement, il est difficile de faire s'arrêter les nombreuses personnes qui le traversent, Les Manhaydois estiment qu'il est temps de faire évoluer ce village (qui ressemble actuellement plus à un carrefour) vers un noyau de centralité, véritable lieu de vie et vitrine de ce que les villages proposent aux touristes. Ils sont donc demandeurs de continuer à y développer les services, d'augmenter sa population en conservant des logements et des quartiers adaptés, de repenser les aménagements pour rendre le lieu accueillant, sécurisé et au trafic ralenti.

Pistes d'enjeux



**AGRICULTURE / FORÊT** **Les ressources spécifiques****Le secteur agricole est encore bien présent sur la commune**

- Les terres agricoles occupent une grande partie du territoire de Manhay et, avec 37 exploitations, la profession agricole est encore bien représentée dans la commune (on calcule à Manhay 10,9 exploitations pour 1.000 habitants alors qu'au niveau de la Région wallonne ce taux s'élève à 3,5).
- L'agriculture est principalement axée sur l'élevage. Ainsi, 63 % de la SAU sont dédiées à de la prairie et 3.669 bovins sont recensés sur la commune en 2015.
- La Commune de Manhay possède 248 hectares de terres agricoles mises en location essentiellement aux agriculteurs.

**La population est consciente que la diversification est essentielle pour l'avenir de la profession. Illustration de quelques expériences de diversification indiquant la motivation du secteur**

- 5 exploitations biologiques sont présentes sur Manhay pour une superficie de 245 hectares.
- La ferme Saint Martin de Malempré et la ferme de Mafa de Manhay proposent la vente à la ferme et la location de gîtes.
- La ferme de Mafa ainsi qu'un jeune couple de Vaux-Chavanne pratiquent le maraîchage.
- Le réseau de chaleur de l'asbl "Malempré, la chaleur d'y vivre" souhaiterait être alimenté via l'exploitation de haies agricoles et autres rémanents par les agriculteurs du village.

**La forêt constitue une image de marque forte de la commune**

- Le territoire de Manhay comprend près de 8.000 hectares de forêt. Ces grandes superficies participent à l'identité de la commune, présentent un intérêt environnemental et génèrent d'importantes retombées financières pour la commune.
- La "filère bois", traditionnelle à Manhay, reste pérenne (2 scieries, 5 menuiseries, 3 pépinières et plusieurs entreprises travaillant le bois) avec, notamment, le développement de sociétés spécialisées dans la fabrication de maisons à ossature bois.

---

### **La forêt est considérée comme une richesse endogène avec une gestion bien prise en charge**

- Manhay prend place sur un socle schisto-gréseux qui produit des sols souvent peu fertiles, voire ingrats. Ainsi, la forêt couvre environ deux-tiers du territoire (7.881 ha de surface cadastrée en zone forestière), avec une majorité de résineux.
- Un peu moins de la moitié de la surface forestière est propriété communale soit 3.364 hectares soumis au régime forestier. 3.253 hectares sont classifiées PEFC dont la Fagne Coirlet et le Gros Thier Bois du Pays.
- Grosse propriétaire forestière, la Commune de Manhay détient et exploite en outre des parcelles forestières sur les Communes de Durbuy, Erezée, Rendeux et Vielsalm.
- Le patrimoine forestier de la commune génère de grosses rentrées financières au travers des locations de chasses et des ventes de bois organisées deux fois par an.
- A noter qu'un conseil cynégétique du Pays Manhay-Erezée cadre la gestion de la chasse. Il est en place depuis 1992

#### **Les problèmes majeurs**

#### **Comme partout, le secteur agricole fait face à des difficultés tant économiques que sociales**

- Le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 68 % entre 1990 et 2015, passant de 119 à 37 exploitations.
- Plus d'un tiers des exploitants ont plus de 55 ans. Exploitant près de 38,85 % de la SAU, ils n'ont pas de successeur.
- Les agriculteurs soulèvent des problèmes liés à l'augmentation (x3 en 10 ans) des dégâts de gibier dans leurs champs, à la « spoliation » des terres agricoles par les plantations de sapins de Noël et à la cohabitation parfois difficile avec les non agriculteurs.

#### **La diversification agricole reste difficile à mettre en place pour des agriculteurs engagés dans un mode de production qui leur laisse peu de temps et de moyens financiers pour envisager une diversification. Quelques diversifications existent, mais sont marginales**

- De manière générale, les habitants considèrent qu'il manque de diversification agricole, de produits locaux (transformés), de promotion et de points de vente de produits locaux, de mise en valeur des producteurs locaux et des artisans (marché...).
- Parallèlement, les producteurs locaux constatent, au travers de leurs actes d'achat, le peu d'intérêt des habitants pour leurs producteurs locaux.
- Conséquence des pratiques agricoles modernes, les haies vives indigènes disparaissent peu à peu de la zone agricole.



- L'activité agricole constituant le revenu unique des exploitations, Natura 2000 a par conséquent des répercussions économiques évidentes dans les fermes. Près de 337 ha en zone agricole sont concernés par Natura 2000 soit près de 10,8 % de cette surface.

### **Le potentiel forestier pourrait davantage valoriser ses composantes environnementales et touristiques**

- Les bois communaux de Manhay sont constitués d'une majorité de résineux (64% des peuplements). Cette culture spécifique, ainsi que l'âge identique des résineux menace à terme les recettes financières issues de l'exploitation forestière.
- La rentabilité de la forêt est également menacée par la pression exercée par le gibier (dégâts à la végétation) et des problèmes de reboisements (notamment feuillus).
- Au niveau des particuliers, les petits propriétaires privés sont peu encadrés dans leur gestion sylvicole, si ce n'est le Projet de Massif de Grandmenil qui a pour objectif d'aider les propriétaires de petites parcelles boisées à mieux valoriser leur patrimoine forestier via le développement d'actions de gestion concertée
- L'accès de la forêt est autorisé aux promeneurs ainsi qu'aux cueilleurs mais la cohabitation avec les chasseurs n'est pas toujours évidente.

### **Les desiderata de la population**

#### Agriculture

Les Manhaydois sont unanimes pour dire qu'il est utile et nécessaire de favoriser et de mettre en valeur les producteurs et produits locaux afin non seulement de préserver la profession mais également de s'assurer une relative autonomie alimentaire.

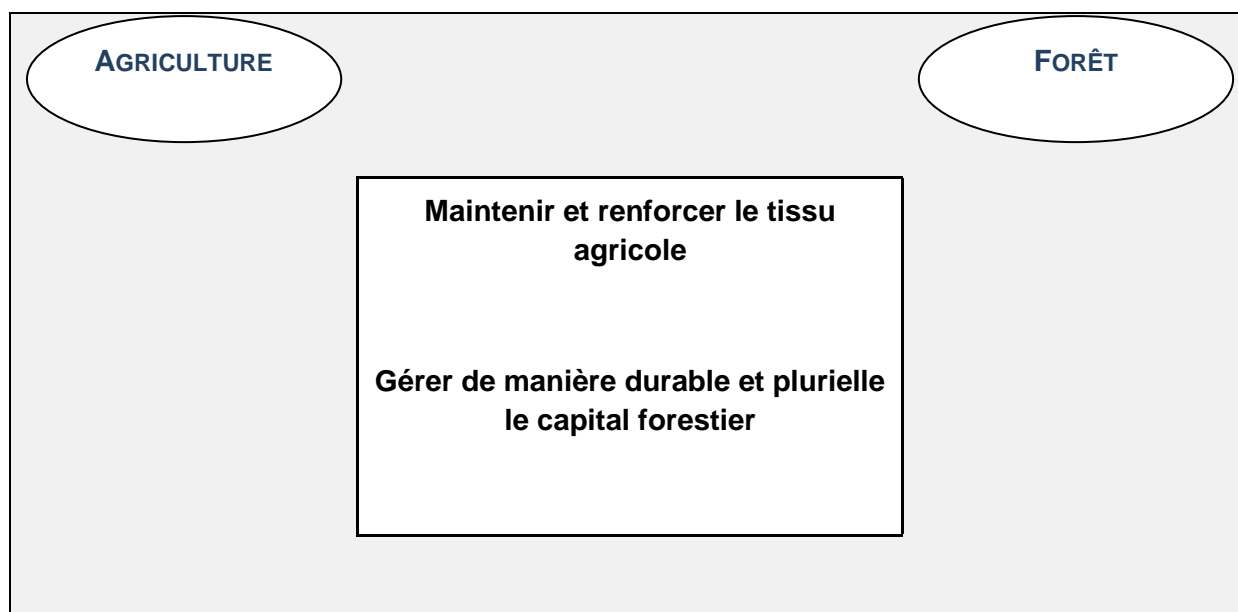
Les habitants souhaitent que la commune soutienne ses exploitations agricoles et les jeunes qui veulent s'installer. Il est important selon eux de conserver leur affectation aux terres agricoles mais également de sauvegarder une agriculture familiale, viable et raisonnée.

#### Forêt

Les habitants sont fiers de leur capital forestier qu'ils estiment être bien géré. Ils sont heureux de pouvoir s'y balader et y cueillir fruits et champignons. Ils souhaitent malgré tout avoir davantage d'accessibilité à la forêt. Les habitants ambitionnent une meilleure valorisation de leurs ressources forestières et souhaitent que soit menée une réflexion sur l'utilisation plurielle de la forêt (source d'énergie, exploitation sylvicole, technicité de la filière bois, ouverture au public, chasse).

Les habitants espèrent la résolution des problèmes d'accès à la forêt pour les promeneurs : chasses trop fréquentes, fermeture des forêts, manque de communication sur les périodes de chasse (manque de panneaux clairs et précis).

Pistes d'enjeux



### L'INDICE DES CONDITIONS DE BIEN-ÊTRE EN WALLONIE - ICBE

En avril 2014, l'IWEPS publie l'indice des conditions de bien-être pour l'ensemble des communes de la Région wallonne.

La démarche repose sur l'a priori théorique que le bien-être s'appréhende à travers différentes facettes identifiées en concertation avec les citoyens

Quelque 16 000 expressions individuelles de bien-être et de mal-être ont été récoltées auprès de 1 200 citoyens dans une quinzaine de communes représentatives de la diversité territoriale wallonne.

L'ICBE repose sur une mobilisation d'indicateurs multiples et variés accessibles à l'échelle des 262 communes wallonnes. Le choix des indicateurs repose à la fois sur une recherche de sens et de pertinence statistique.

communes	MOYENNE REGIONALE	Manhay	
<b>ICBE</b>	<b>0,55</b>	<b>0,58</b>	<b>0,03</b>
Santé et soins	0,5	0,37	<b>-0,13</b>
Logement	0,65	0,95	<b>0,30</b>
Enseignement, formation, éducation	0,56	0,51	<b>-0,05</b>
Emploi, travail	0,61	0,74	<b>0,13</b>
Revenu et pouvoir d'achat	0,56	0,65	<b>0,09</b>
Mobilité	0,39	0	<b>-0,39</b>
Qualité du cadre de vie et environnement	0,62	0,9	<b>0,28</b>
Commerces et services de proximité	0,37	0,08	<b>-0,29</b>
Sécurité du cadre de vie et de l'environnement	0,78	0,7	<b>-0,08</b>
Communication	0,67	0,68	<b>0,01</b>
Fonctionnement institutions et gestion publique	0,46	0,49	<b>0,03</b>
Décisions politiques et processus démocratique	0,54	0,75	<b>0,21</b>
Relations conjugales, familiales et intergénérationnelles	0,48	0,52	<b>0,04</b>

Accès de tous à la santé	0,58	0,68	<b>0,10</b>
Accès de tous à un emploi de qualité	0,62	0,82	<b>0,20</b>
Accès de tous à un revenu décent	0,67	0,71	<b>0,04</b>
Gestion du temps, équilibre des temps de vie	0,63	0,77	<b>0,14</b>
Sentiment d'être heureux <> malheureux	0,54	0,8	<b>0,26</b>
Engagement citoyen	0,32	0,26	<b>-0,06</b>

Source : IWEPS

Avec un indice de 0,58 Manhay se situe au-dessus de la moyenne de la Région wallonne.

Le détail du tableau ci-dessus nous montre que le bien-être à Manhay est principalement porté par la qualité du cadre de vie de l'environnement, la qualité des décisions politiques et le processus démocratiques ainsi que le sentiment général d'être heureux.

Ceci étant, les questions de mobilité et de proximité des commerces et services limitent les conditions de bien être sur la commune.

---

## CHAPITRE 2 : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT PROPREMENT DITS, LEURS JUSTIFICATIONS, LES EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

---

### PRÉAMBULE :

En se basant sur l'ensemble des projets évoqués par la population (plus de 7000 idées regroupées en +/- 300 projets ou actions !) lors des **réunions d'info-consultation** dans les villages ainsi que les priorités du Collège Communal, la CLDR a pu discuter de ces réflexions selon les différentes thématiques abordées. Par la suite, un travail de l'auteur de programme et de la FRW a permis de **regrouper, de reformuler et de préciser** cette liste au sein d'une première stratégie transversale. Enfin, **5 groupes de travail** qui ont eu lieu au cours des mois de mai et septembre 2014 ont permis à la CLDR de constituer une série d'orientations et de pistes de projets souhaités pour la Commune de Manhay en fonction des thématiques et enjeux de développement sélectionnés. Finalement, suite à la précision de l'ensemble des projets par l'auteur de programme, **la CLDR a hiérarchisé l'ensemble des projets** afin de constituer une programmation des actions à réaliser dans le cadre du PCDR de la Commune de Manhay.

L'objectif de la présente stratégie de développement rural vise, d'une part, à organiser l'ensemble des informations issues du travail de la CLDR au sein d'une stratégie reprenant des objectifs, leur explication ainsi que les projets et, d'autre part, à dégager des éléments pertinents d'adaptation afin d'assurer une cohérence entre les objectifs, les pistes de projets envisagées et la volonté d'un développement durable exprimée par la mise en place d'un Agenda 21 Local.

<b>UN FIL ROUGE ET DES ENJEUX TRANSVERSAUX</b>
--

**Un fil rouge qui a accompagné l'ensemble de l'élaboration du PCDR :**

Fil rouge	<b>Fédérer tous les acteurs du territoire pour le développement de la commune de Manhay</b>
-----------	---

Le PCDR de la Commune de Manhay, en plus de la vision stratégique et opérationnelle qu'il soutient, a été une opportunité de rassembler l'ensemble des forces vives de la Commune. Ainsi, en plus du pouvoir politique et de la CDLR, le PCDR a été l'occasion de solliciter les différents acteurs suivant l'ensemble des thématiques abordées. Personnel communal, personnes ressources, organisation supra-communale, le PCDR a été une opportunité pour chacun de présenter ses ressources spécifiques, de faire part de ses besoins et attentes et de s'inscrire dans la mise en œuvre du PCDR de la Commune de Manhay.

**Des enjeux transversaux :**

Enjeux transversaux	Révéler et cultiver le capital humain, environnemental et économique de la commune de Manhay	Inscrire Manhay, de façon proactive, dans les politiques d'avenir	Promouvoir une identité de la commune de Manhay portée par les habitants et qui rayonne vers l'extérieur
---------------------	--	---	--

### Révéler et entretenir le capital humain, environnemental et économique de la commune de Manhay



Il s'agit de construire un socle du développement rural basé sur ses ressources tant humaines (la qualité de vie, la cohésion sociale, l'épanouissement social) qu'environnementale (son cadre remarquable) et économique (ses activités économiques ou sa force de travail). La valorisation de chacune de ces ressources permettra de renforcer le « capital » communal nécessaire à un développement transversal et cohérent sur la commune.

### Inscrire Manhay, de façon proactive, dans les politiques d'avenir



Cet enjeu vise à anticiper l'avenir en initiant, dès à présent, les démarches pour que la Commune de Manhay puisse accompagner, et non pas suivre, les politiques d'avenir à grande échelle comme le développement durable, les politiques énergétiques communales, l'amplification de la mobilité douce, le développement des économies locales ou le déploiement de la culture en milieu rural.

### Promouvoir une identité de la commune de Manhay qui rayonne vers l'extérieur



Il s'agit là de construire une réelle notoriété de la commune en s'appuyant sur ses atouts spécifiques comme par exemple « la forêt », « l'eau » ou « l'entrepreneuriat ». À l'image d'un label communal, cette « image » de la commune constituera une force de promotion et de communication à l'intérieur comme à l'extérieur de la commune. Cette « image » permettra également de porter des choix importants pour l'avenir comme la centralité du village de Manhay, l'intégration de la croissance démographique ou le choix d'un tourisme « doux » sur la commune.

**TROIS PILIERS DE DÉVELOPPEMENT TRANSVERSAUX AVEC LEURS COMPOSANTES**








## LA STRATEGIE DU PCDR DE LA COMMUNE DE MANHAY

Atouts - Faiblesses	Opportunités - Menaces	OBJECTIFS	SOUS OBJECTIFS
Ce que l'on a fait, ce qui est ... ...en analysant les causes et effets des choix du passé, de ce qui s'impose à nous	Ce qui pourrait se produire ou pas ... ...en analysant les conséquences possibles des choix d'avenir, ce qui risque de se produire	Ce qu'il faut faire ... ...au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner	Ce qu'on veut et peut faire ... ... en fixant le cap , la vision à moyen / long terme fondés sur les choix partagés (car tout ne peut pas être fait)
<b>VIVRE A MANHAY : Cohésion sociale, gouvernance, communication, services, loisirs, sports et culture</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terreau associatif et solidaire solide</li> <li>• Qualité de vie dans les villages</li> <li>• Nombreux lieux de vie communs (salles, places)</li> <li>• Espaces de rencontre parfois inadaptés aux besoins ou inexistants</li> <li>• Structures supra communales actives (GAL, MT, CRO, CRA)</li> </ul>		✓ <b>Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Augmenter l'indice de bien-être de la population en développant l'inter-connaissance, les liens, la solidarité entre tous les citoyens ainsi que la collaboration « nord sud » dans une commune distendue</li> <li>✓ Soutenir le développement associatif en adaptant les lieux de rencontre</li> <li>✓ Développer des réflexions locales à des problèmes globaux (paix, justice, équité, protection climatique)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes de communication entre les différentes structures communales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distension de la cohésion sociale due à l'arrivée de nouveaux habitants et à l'évolution des modes de vie</li> </ul>	✓ <b>Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intégrer les nouveaux arrivants (habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)</li> <li>✓ Assurer le respect des règles de vie en société</li> <li>✓ Assurer une répartition équitable des deniers publics</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des habitants qui se jugent sous informés, peu consultés, oubliés</li> <li>• Manque de communication vers l'extérieur</li> <li>• Elus jugés disponibles et ouverts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrochage de la dimension citoyenne et collective de la part de certains habitants</li> <li>• Une vision des citoyens tournée vers le long terme, le durable, novatrice et ouverte sur l'extérieur</li> </ul>	✓ <b>Amplifier la communication intra et extra muros</b>	✓ Investir les canaux de communication existants les moderniser voire les multiplier
		✓ <b>Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen</b>	✓ Soutenir la participation citoyenne et les projets à dimension collective
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon réseau scolaire de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mutation du monde du travail et de ses attentes</li> </ul>	✓ <b>Adapter l'enseignement (scolaire et extra-scolaire) à l'évolution du monde du travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intégrer les enjeux futurs (multi-linguisme, développement durable, ...) au cursus scolaire ou extrascolaire</li> <li>✓ Développer des synergies avec le monde de l'entreprise pour l'Athénée</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étendue du territoire et la faible densité de population est un obstacle à la création de services décentralisés</li> <li>• Plusieurs services centralisés à Manhay, mais en trop petite quantité</li> <li>• Nombreuses places d'accueil pour la petite enfance mais statut précaire des accueillantes individuelles</li> <li>• Eloignement des centres médicaux et méconnaissance de l'existence d'un service de garde et de son fonctionnement</li> <li>• Qualité des services communaux</li> <li>• Manque d'entretien dans certains espaces communaux</li> <li>• Aisance financière communale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inadéquation des services en regard de l'augmentation et du vieillissement de la population</li> <li>• Manhay, véritable noyau potentiel de services</li> <li>• Une jeunesse à impliquer dans la vie de la commune</li> <li>• Difficultés à obtenir des soins de proximité et/ou spécialisés</li> <li>• Capacité de la commune à améliorer le service à la population</li> </ul>	✓ <b>Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer et adapter les services spécifiques d'aide à la personne (aînés, jeunesse, enfance, santé...)</li> <li>✓ Développer les liens et la solidarité</li> <li>✓ Améliorer la propreté de la commune</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de cohésion dans la sphère sportive de la commune</li> <li>• Existence d'une réelle dynamique associative (essentiellement villageoise)</li> <li>• Eloignement des grosses structures culturelles, peu d'activités développées sur place et sous-exploitation des structures disponibles (CEC, Vert Pomme, ...)</li> <li>• Faible adhésion du public aux initiatives culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nouveau hall sportif et piste d'athlétisme fédérateur</li> <li>• Essoufflement du bénévolat</li> <li>• Les néo-ruraux et seconds résidents peuvent contribuer à la dynamisation des associations et villages</li> </ul>	✓ <b>Fédérer les villageois sur une vision communale (pas seulement villageoise) et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Sensibiliser aux consommations équitables et produits locaux</li> <li>✓ Valoriser et tirer parti des structures et infrastructures de loisirs, sport et culture existantes et à venir</li> </ul>



PILIER : VIVRE A MANHAY	
	<b>VIVRE A MANHAY</b>
<b>Explications</b>	
<p><b>Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif</b>  <i>Les associations manhaydoise, très présentes, assistent aujourd'hui pour certaines à un essoufflement en partie en raison du manque de renouvellement des bénévoles. L'arrivée de nouveaux habitants pose également la question de leur intégration dans le tissu villageois. Cet objectif vise donc d'intégrer les nouveaux habitants; de favoriser la dynamique associative; d'animer, gérer et au besoin compléter le réseau de lieux destinés aux activités socio-collectives</i></p>	
<p><b>Gérer les possibles dissensions entre citoyens ainsi que l'incivisme:</b>  <i>La diversité des habitants de la commune entraine des attentes et des besoins parfois très différenciés. Il s'agit de pouvoir informer, partager et communiquer sur ces différences afin de pouvoir assurer une vie en société avec une prise en compte des spécificités de chacun.</i></p>	
<p><b>Amplifier la communication intra et extra muros:</b>  <i>La communication constitue un outil particulièrement intéressant, d'une part, pour mettre en valeur l'ensemble des actions mises en œuvre au sein de la commune et, d'autre part, pour tisser des relations avec les initiatives supra-communales afin d'inscrire chaque projet dans une dynamique régionale.</i></p>	
<p><b>Déployer une gouvernance incitant à la participation et à l'engagement citoyen</b>  <i>A travers la participation et l'engagement citoyen, la gouvernance manhaydoise sera renforcée d'une meilleure connaissance et appropriation des décisions et actions communales.</i></p>	
<p><b>Adapter l'enseignement (scolaire et extra-scolaire) à l'évolution du monde du travail</b>  <i>Il s'agit de profiter du bon réseau scolaire et extra-scolaire de la commune pour proposer des outils supplémentaires (multi-linguisme, informatique, expériences professionnelles,...) qui permettront de suivre les mutations rapides du monde du travail.</i></p>	
<p><b>Anticiper l'évolution des besoins futurs de la population</b>  <i>Les services manhaydois, conscients des besoins futurs que rencontreront les principaux groupes de la population (aînés, jeunes, petite enfance,...), pourront de manière proactive adapter les aides à la personne qu'ils proposent.</i></p>	
<p><b>Fédérer les villageois sur une vision communale et impulser une dynamique sportive, associative et culturelle identitaire</b>  <i>Sensibiliser aux consommations équitables et produits locaux.  Il s'agit de valoriser et tirer parti des structures et infrastructures de loisirs, sport et culture existantes et à venir pour renforcer le maillage associatif en développant la sensibilisation aux consommations équitables et produits locaux</i></p>	
<b>Effets multiplicateurs</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Améliorer le bien-être de la population.</li> <li>✓ Générer de la convivialité et de la solidarité.</li> <li>✓ Développer l'identité locale et le sentiment d'appartenance</li> </ul>	

<b>PILIER : VIVRE A MANHAY</b>		
	<b>VIVRE A MANHAY</b>	
<b>Evaluation :</b>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Source</b>	<b>Cible</b>
Fréquentation des activités associatives et culturelles	- Administration communale - Associations	Progression d'au moins 10% du nombre de participants aux activités organisées dans les 10 ans
Nombres d'actions favorisant les rencontres et les échanges organisés chaque année	- Administration communale - Associations	Progression d'au moins 15% du nombre de d'activités organisées dans les 10 ans
Nombre d'actions mises en place par la Commune en termes de communication	- Administration communale	Au moins une action importante de communication chaque année
Nombre d'actions participatives (hors enquêtes publiques obligatoires) mises en place par la Commune	- Administration communale	Au moins 2 actions chaque année
Nombre de places d'accueil pour la petite enfance	- Administration communale - ONE	Evolution de 10% du nombre de places d'accueil en 5 ans
Nombre de services pour les personnes âgées	- Administration communale - CPAS	Mise en place d'un service à destination des aînés tous les 3 ans
<b>Principaux projets en lien avec l'objectif</b>		
<b>LOT 1</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay</li> <li>• Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers</li> </ul>		
<b>LOT 2</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement et amélioration de lieux et locaux de rencontre dans les villages...</li> </ul>		
<b>LOT 3</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance</li> <li>• Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées</li> </ul>		

Atouts - Faiblesses	Opportunités - Menaces	OBJECTIFS	SOUS OBJECTIFS
Ce que l'on a fait, ce qui est ... ...en analysant les causes et effets des choix du passé, de ce qui s'impose à nous	Ce qui pourrait se produire ou pas ... ...en analysant les conséquences possibles des choix d'avenir, ce qui risque de se produire	Ce qu'il faut faire ... ...au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner	Ce qu'on veut et peut faire ... ... en fixant le cap , la vision à moyen / long terme fondés sur les choix partagés (car tout ne peut pas être fait)
<b>TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY :</b> <b>Economie &amp; emploi, commerces, artisanat, identité, tourisme, chemins et sentiers, agriculture, forêt</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux indépendants</li> <li>• Savoir-faire reconnu des entreprises locales</li> <li>• Présence de 2 PAE avec potentiel d'extension (limité par Natura 2000 pour Dochamp)</li> <li>• Le contexte territorial et les ressources liées au bois ont permis un développement économique important</li> <li>• Proximité de l'autoroute</li> <li>• Zone de chalandise limitée</li> <li>• Au niveau des commerces de la commune, inadéquation entre la demande et l'offre</li> <li>• Peu d'économie sociale/manque d'emplois pour les personnes peu qualifiées</li> <li>• Niveau de formation faible ou inadéquat aux attentes des entreprises locales des demandeurs d'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essoufflement du dynamisme économique</li> <li>• Perte de la connaissance et des savoir-faire régionaux</li> <li>• Manhay, pôle de développement économique du bois et au savoir-faire reconnu de certaines entreprises</li> <li>• Disparition des petits commerces</li> <li>• Proximité du Grand Duché du Luxembourg : concurrence pour les métiers spécialisés mais aussi pouvoir d'achat plus élevé pour les personnes qui y travaillent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Créer de l'emploi local, de qualité, durable, peu délocalisable</li> <li>✓ S'appuyer sur les ressources locales comme tremplin économique</li> <li>✓ Capter les dépenses de consommation des locaux</li> <li>✓ Favoriser la cohabitation entre acteurs économiques et villageois</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'appartenance fort au village et plus faible à la commune dans le chef des habitants</li> <li>• Manque de centralité, pas de « cœur » communal, Manhay village peu attractif</li> <li>• La commune n'a pas d'image de marque forte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des habitants ambassadeurs de leur territoire</li> <li>• Risque de « transparence » identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Amplifier, renforcer le sentiment d'appartenance à la commune</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un potentiel touristique diversifié (nature, cadre rural, forêt, patrimoine, eau, histoire, ...) avec le parc Chlorophylle comme attraction phare</li> <li>• Une appartenance très porteuse à l'« Ardenne »</li> <li>• Deux acteurs clefs : GAL et Maison du Tourisme</li> <li>• Quantité et qualité des hébergements touristiques</li> <li>• Manque d'informations touristiques, de publicité et de visibilité de la commune</li> <li>• Fuite des touristes vers les destinations ensoleillées et/ou low cost</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrimoine historico-culturel, source d'attractivité du territoire</li> <li>• Augmentation du tourisme de proximité (wallons, français du nord)</li> <li>• Une demande touristique qui évolue et cible la découverte de la nature (un des atouts principal du territoire)</li> <li>• La crise climatique et l'augmentation du coût des énergies générant un possible recentrage des touristes au niveau local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développer un tourisme de niche, durable, de qualité, qui s'appuie sur les ressources (physiques, humaines et patrimoniales) spécifiques du territoire</li> <li>✓ Accentuer la promotion touristique</li> <li>✓ Rendre la commune plus accueillante</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une offre touristique peu différenciée des communes voisines et un manque de visibilité de la commune sur l'échiquier touristique régional</li> <li>• Pas d'office du tourisme sur la commune + manque de fédération des acteurs</li> <li>• Manque d'établissements Horéca</li> <li>• Nuisances des grosses structures (campings, gîtes de grande capacité)</li> <li>• Retombées locales minimales hors secteur</li> <li>• Manque d'infrastructures permettant l'exploitation touristique du patrimoine naturel et historique</li> <li>• Nombreux gîtes non reconnus par le CGT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fuite des touristes en quête d'Horéca</li> <li>• Possibilité de synergies entre acteurs du tourisme (gîtes, campings, activité équestre, pêche, sport nature, ski...)</li> <li>• Nouvelles exigences de la clientèle en termes de qualité, prix et services proposés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Fédérer les acteurs touristiques du territoire (horéca, gîtes, commerces, attractions, ...) et renforcer la collaboration, les synergies entre bénéficiaires du tourisme et les autres habitants</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 itinéraires de promenade reconnus par le commissariat au tourisme</li> <li>• Manque de chemins de promenades et de sentiers de liaisons (communales et extra communales) accessibles, entretenus, balisés, valorisés</li> <li>• Divergence de points de vue sur la thématique sentiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition des chemins de liaison</li> <li>• Diminution de l'attractivité touristique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Constitution d'un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Repenser et entretenir un réseau de chemins et sentiers qui réponde aux besoins en matière de mobilité douce et de balades pour les locaux et les touristes</li> </ul>

(bois de Harre, réouverture de sentiers en terrains agricoles)			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur agricole encore bien présent sur le territoire (37 exploitations, 3.136 hectares en zone agricole, soit 25 % du territoire)</li> <li>Agriculture axée sur l'élevage, moins touchée par la crise du lait</li> <li>Diversifications difficiles en lien avec les contraintes assumées par les agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques diversifications réussies qui pourraient être « inspirantes » pour d'autres</li> <li>Disparition du secteur agricole confronté à d'importantes difficultés économiques</li> <li>Intérêt grandissant de la population, des touristes, des restaurateurs et des collectivités pour la consommation des produits locaux et circuits courts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Maintenir et renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maintenir la superficie agricole et la production alimentaire sur la commune</li> <li>✓ Encourager la consommation locale</li> <li>✓ Vulgariser la thématique agricole auprès des habitants et sensibiliser à l'importance de l'agriculture</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La forêt, axe identitaire fort du territoire</li> <li>Grand capital forestier : intérêt environnemental et financier</li> <li>Manque de diversité des forêts contraint par les conditions géographiques locales</li> <li>Filière bois modeste mais en voie de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La surdensité du gibier menace la rentabilité des forêts</li> <li>L'impact de l'évolution climatique sur le choix des essences forestières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier et encourager et développer le savoir-faire lié au bois</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rentabiliser la forêt, générer des retombées locales et garantir sa résilience</li> <li>✓ Maintenir la biodiversité et la conciliation entre ses diverses fonctions</li> </ul>

**PILIER : Travailler à Manhay****TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY****Explications****Pérenniser et amplifier la dynamique économique locale et diminuer le nombre de demandeurs d'emploi manhaydois**

*L'économie locale s'appuiera, d'une part, sur une offre d'emploi durable et peu localisable et, d'autre part, visera à capter les dépenses de consommation des habitants. Pour ce faire, il faudra s'appuyer sur les ressources locales comme tremplin tout en entretenant la cohabitation entre les acteurs économiques et les villageois.*

**Construire une identité et une image porteuse et singulière fondée sur l'histoire et les ressources naturelles de la commune**

*Il s'agit d'amplifier et de renforcer le sentiment d'appartenance à la commune en développant une image singulière, un emblème, à décliner dans la commune.*

**Améliorer l'attractivité de la commune pour attirer et fidéliser une clientèle touristique ciblée**

*Il faudra développer un tourisme de niche, durable, de qualité, qui s'appuie sur les ressources (physiques, humaines et patrimoniales) spécifiques du territoire en accentuant la promotion touristique et en rendant la commune plus accueillante.*

**Générer des retombées locales plus larges pour une appropriation collective du tourisme**

*L'objectif est de fédérer les acteurs touristiques du territoire (horéca, gîtes, commerces, attractions, ...) et renforcer la collaboration et les synergies entre bénéficiaires du tourisme et les autres habitants afin de développer une offre touristique en lien avec le territoire.*

**Constitution d'un réseau pédestre efficient et consensuel liaisonnant villages et communes proches**

*Il s'agit de compléter et d'entretenir un réseau de chemins et sentiers qui réponde aux besoins en matière de mobilité douce et de balades, tant pour les locaux que pour les touristes.*

**Maintenir et renforcer le tissu agricole local et soutenir une agriculture familiale et raisonnée**

*L'objectif est de taille, mais il vise à maintenir la superficie agricole et la production alimentaire sur la commune et encourager la consommation locale. Il s'agira également de vulgariser la thématique agricole auprès des habitants et sensibiliser à l'importance de l'agriculture.*

**Gérer de manière durable et plurielle le capital forestier et encourager et développer le savoir-faire lié au bois**

*Il s'agit de rentabiliser la forêt et de générer des retombées locales tout en garantissant sa résilience, sa biodiversité et la conciliation entre ses diverses fonctions.*

**Effets multiplicateurs**

- ✓ Proposer une alternative d'activités au secteur agricole.
- ✓ Lutter contre les inégalités sociales.
- ✓ Renforcer le taux d'emploi local.
- ✓ Engendrer des retombées économiques.



**PILIER : Travailler à Manhay****TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY****Evaluation :**

Indicateurs	Source	Cible
Nombre d'emplois locaux	- Administration Communale - Entreprises	Augmentation du taux d'emploi local de 10 % en 10 ans.
Durée de séjour des touristes sur le territoire	- Administration Communale - SPF économie - Maison du tourisme	Augmentation de la durée de séjour de 10 % en 10 ans.
Nombre de projets valorisant les ressources en bois	- Administration Communale - GAL	Au moins trois projets en 10 ans
Nombre de projets énergétiques dans les fermes	- Administration Communale -	Au moins cinq nouveaux projets en 10 ans

**Principaux projets en lien avec l'objectif****LOT 1**

- Aménagement du centre de Manhay

**LOT 2**

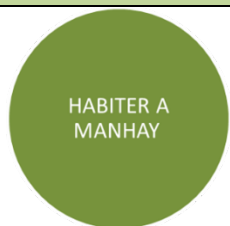
- Création d'un atelier rural
- Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau de chemins et sentiers

**LOT 3**

- Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt
- Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emplois)

Atouts - Faiblesses	Opportunités - Menaces	OBJECTIFS	SOUS OBJECTIFS
Ce que l'on a fait, ce qui est ... ...en analysant les causes et effets des choix du passé, de ce qui s'impose à nous	Ce qui pourrait se produire ou pas ... ...en analysant les conséquences possibles des choix d'avenir, ce qui risque de se produire	Ce qu'il faut faire ... ...au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner	Ce qu'on veut et peut faire ... ... en fixant le cap , la vision à moyen / long terme fondés sur les choix partagés (car tout ne peut pas être fait)
<b>HABITER A MANHAY :</b> <b>Nature, eau, énergie, développement durable, déchets, aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, démographie, mobilité, sécurité routière, infrastructures routières</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Impressionnantes ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage, cadre de vie ...), sources de richesse et unanimement reconnues par la population dont la gestion et la maîtrise appartiennent à la commune (eau et forêt)</li> <li>De nombreux acteurs et outils de gestion de l'environnement</li> <li>22,5% du territoire en Natura 2000</li> <li>L'eau est considérée comme l'or bleu de la commune</li> <li>La commune est confrontée à la difficile épuration de ses eaux usées</li> <li>Gestion de l'eau contraignante (pollutions, pénurie, gaspillage, ...)</li> <li>Réseau de distribution d'eau vétuste</li> <li>Quantité perfectible des déchets par habitant</li> <li>Trop de déchets sauvages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de la maîtrise de ce capital naturel</li> <li>Pression sur l'environnement et détérioration des ressources (pollution, surexploitation, ...)</li> <li>Qualité de l'eau et finances communales impactées par les coûts de gestion du réseau de distribution</li> <li>Détérioration de la qualité de l'eau en raison de l'absence de mise en œuvre de système d'épuration individuel (en lien avec le coût des installations pour les particuliers)</li> <li>Détérioration du cadre de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage,... ) de la commune</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser la protection des ressources naturelles existantes</li> <li>✓ Renforcer le maillage écologique sur tout le territoire</li> <li>✓ Renforcer l'action de tous les acteurs et les outils de gestion de l'environnement</li> <li>✓ Améliorer la gestion des eaux usées</li> <li>✓ Maintenir la qualité de l'eau</li> <li>✓ Faire de l'eau un point d'accroche touristique</li> <li>✓ Diminuer la production de déchets sur le territoire</li> <li>✓ Empêcher la dispersion des déchets dans la nature</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune</li> <li>Quelques initiatives toutefois en termes d'utilisation rationnelle de l'énergie</li> <li>Des habitations énergivores</li> <li>Manque de vision en matière de développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du coût de l'énergie pour les habitants (liée à un manque d'anticipation face aux enjeux dans le domaine)</li> <li>Moins de primes énergétiques</li> <li>Le potentiel énergétique du territoire</li> <li>Habitants motivés d'aller vers un développement énergétique communal durable</li> <li>Changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente pour s'inscrire dans un développement durable</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Intégrer une réflexion systématique sur la durabilité des projets du territoire</li> <li>✓ Sensibiliser les habitants au développement durable</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Forte croissance de la population</li> <li>Inflation du prix de vente du terrain et du bâti</li> <li>Nécessité de remettre en place la CCATM</li> <li>Manque de logements adaptés pour personnes âgées</li> <li>Grande réserve foncière potentiellement constructible dont 3 ZACC dans un noyau d'habitat (Manhay village)</li> <li>Etalement de l'habitat, perte de structure des villages et mitage des paysages (dont châlets, caravanes et 2nd résidences délaissées)</li> <li>Chancres en zone mixte au centre de Manhay, exploitable moyennant un PCA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Explosion urbanistique non maîtrisée</li> <li>Demande, croissante et de plus en plus variée, en services et logements</li> <li>Difficulté d'accès au logement pour les groupes fragilisés</li> <li>Manhay, un pôle de convergence</li> <li>Un plan de secteur qui autorise l'étalement des villages</li> <li>SDER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gérer la réserve foncière de la commune de façon parcimonieuse en évitant le mitage du paysage(en prenant compte des formes d'habitats caractéristiques du milieu rural)</li> <li>✓ Construire ou aménager des logements pour les publics fragilisés à proximité des services, équipements et transports publics</li> <li>✓ Encourager le développement des commerces, services et équipements à Manhay village (tout en permettant leur développement dans les villages)</li> <li>✓ Concentrer les nouvelles formes d'habitats à Manhay</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'outils au niveau communal pour réguler l'urbanisation</li> <li>Incohérence urbanistique</li> <li>Réel patrimoine architectural</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le patrimoine, levier intéressant pour renforcer le sentiment d'appartenance des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Conservier ou accroître la qualité architecturale du bâti des villages ainsi que du petit patrimoine</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre en valeur le patrimoine bâti de la Commune</li> <li>✓ Définir la gestion urbanistique dans le cadre de la ligne de conduite du nouveau Codt</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux accès autoroutiers sur le territoire</li> <li>Nécessité d'être mobile vu la configuration du territoire : éloignement services, loisirs, lieux de travail</li> <li>Pas de connexion douce inter-villages</li> <li>Transports en commun peu flexibles et répondant essentiellement à la demande scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'expansion du « tout à la voiture »</li> <li>L'exclusion des usagers doux hors des voiries</li> <li>Mobilité à deux vitesses (en lien aussi avec la flexibilité accrue demandée par les employeurs)</li> <li>Augmentation du coût de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ « Booster » le recours aux alternatives à la voiture individuelle</li> <li>✓ Développer le réseau de voies lentes accessibles aux piétons, vélos, ...dans et entre les villages</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un proxibus et des services de mobilité (covoiturage, offre à la demande...)</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment aigu d'insécurité routière générateur d'angoisse pour les habitants</li> <li>• Manque d'encadrement des manifestations cyclistes</li> <li>• Inefficacité et/ou manque d'aménagements pour la sécurité des usagers faibles (trottoirs, pistes cyclables, passages piétons, ...)</li> <li>• Inefficacité et/ou absence de dispositifs pour ralentir la circulation</li> <li>• Manque de sécurisation des automobilistes (via aménagements routiers, panneaux, miroirs, rails, marquages, ...)</li> <li>• Non respect du code routier (excès vitesse, interdictions au trafic des + de 7tonnes, ...) et manque de présence et de sanctions policières</li> <li>• Infrastructure routière dense facilitant l'accès aux services, aux entreprises</li> <li>• Plusieurs voiries en mauvais état</li> <li>• Contraintes de gestion des voiries pour les pouvoirs publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amplification du sentiment d'insécurité en lien avec l'augmentation du trafic routier (Poids lourds, quads)</li> <li>• Dégradation des voiries générant difficultés d'accès et accidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b> limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants et assurer le bon état des voiries</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Restaurer le sentiment de sécurité routière dans les villages</li> <li>✓ Veiller à la santé des riverains (nuisances sonores, pollutions)</li> <li>✓ Entretien des voiries communales</li> </ul>

**PILIER : Habiter à Manhay****PILIER : Habiter à Manhay****Explications****Préserver, valoriser et sensibiliser aux ressources naturelles (eau, forêts, biodiversité, paysage,...) de la commune**

*Si le but principal reste la protection des ressources naturelles existantes, il nécessitera également de renforcer le maillage écologique sur tout le territoire via le soutien à l'action de tous les acteurs et les outils de gestion de l'environnement, l'amélioration de la gestion des eaux usées et le maintien de la qualité de l'eau ainsi que la diminution de la production de déchets sur le territoire.*

**Définir une stratégie énergétique ambitieuse et cohérente pour s'inscrire dans un développement durable**

*La Commune de Manhay va multiplier les projets énergétiques, exemplaires et porteurs d'avenir. Parallèlement, elle développera une politique énergétique visant à renforcer l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'intégration d'une réflexion systématique sur la durabilité des projets du territoire et la sensibilisation des habitants au développement durable.*

**Densifier et contrôler l'urbanisation en conservant le caractère rural tout en développant une offre en logements adaptés aux besoins, particulièrement à Manhay village, lieu de centralité**

*La commune entreprendra la gestion de son territoire via une centralisation d'une urbanisation novatrice au niveau du village de Manhay, le développement d'une mixité de logements tout en conservant les formes d'habitats caractéristique du milieu rural.*

**Conserver ou accroître la qualité architecturale du bâti des villages ainsi que du petit patrimoine**

*Le patrimoine bâti historique sera mis en valeur afin de rester une référence en matière d'architecture et de respect du cadre bâti.*

**Faciliter l'accès aux services, loisirs et lieux de travail**

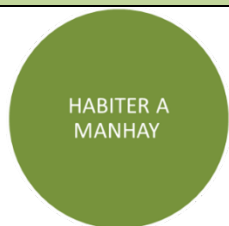
*La Commune encouragera les possibilités de recours aux alternatives à la voiture individuelle via notamment le développement des services à la personne et le développement du réseau de voies lentes à destination des piétons et cyclistes.*

**Limiter l'impact du trafic sur la qualité de vie des habitants et assurer le bon état des voiries**

*Que ce soit en terme de sécurité routière ou en terme de gestion de la mobilité à l'échelle de la Commune, les différentes actions qui seront mises en place via une programmation à long terme permettront de restaurer le sentiment d'insécurité routière dans les villages.*

**Effets multiplicateurs**

- ✓ Améliorer la qualité environnementale de la commune.
- ✓ Contribuer aux objectifs fixés à un niveau supérieur (qualité des eaux, réduction de l'usage des énergies fossiles...).
- ✓ Améliorer les conditions de vie des habitants (diminution de la facture énergétique, cadre de vie préservé...).
- ✓ Sensibiliser les Manhaydois au développement durable.
- ✓ Limiter les émissions de CO2 et améliorer le cadre de vie des habitants via l'amélioration de la mobilité sur la commune.

**PILIER : Habiter à Manhay****PILIER : Habiter à Manhay****Evaluation :**

Indicateurs	Source	Cible
Nombre d'actions en faveur de la biodiversité	- Administration communale	Au moins 2 actions chaque année
Nombre d'initiatives prises par la commune afin d'utiliser l'énergie rationnellement au quotidien	- Administration communale - CLDR	1 initiative concrète réalisée chaque année
Nombre de ZACC mises en œuvre	- Administration communale	Au moins 2 ZACC mises en œuvre au bout de 10 ans
Kilomètres de voies lentes mis en œuvre sur la Commune	- Administration communale - CLDR	Au moins 2 kilomètres de voies lentes mis en œuvre au bout de 10 ans
Nombre d'aménagements de sécurité routière	- Administration communale - CLDR	Au moins 1 dispositif de sécurité routière mis en œuvre tous les 2 ans

**Principaux projets en lien avec l'objectif:****LOT 1**

- Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
- Aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune

**LOT 2**

- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux
- Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune
- Création d'un réseau de chaleur

**LOT 3**

- Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune
- Installation de systèmes d'épuration collectifs
- Création de logements publics

## **CHAPITRE 3 : MISE EN RELATION DE LA STRATÉGIE AVEC LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

---

La mise en relation de la stratégie du PCDR de la commune de Manhay avec les principes du développement durable a été réalisée au cours de la CLDR du 13 novembre 2014.

Suite à une première approbation du diagnostic participatif et d'une première version de la stratégie, la CLDR a eu l'honneur de recevoir deux spécialistes qui se sont exprimés sur la stratégie développée par la CLDR et ses liens avec le développement durable.



Monsieur Laffut

Monsieur Lex

**Michel Laffut** est docteur en Histoire, chargé de cours honoraire de l'Université de Liège et directeur scientifique honoraire de l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS). Il apporte notamment un soutien méthodologique à la construction des indicateurs de cohésion sociale et contribue activement à la recherche sur les indicateurs de bien-être et de progrès, menée en partenariat avec le Conseil de l'Europe.

**Jean-Michel Lex** est « coordinateur environnement et développement durable » au sein de l'Institut Robert Schuman à Eupen, un établissement technique et professionnel de 800 élèves. Il a contribué notamment à la réalisation de la boîte à outils didactique et méthodologique et des Cahiers du DD qui ont pour objectif l'intégration du développement durable dans les écoles techniques et professionnelles.

### L'analyse de Monsieur Laffut :

Le Gouvernement wallon a demandé à l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (Iweps) de lui fournir une palette d'indices qui peuvent témoigner de l'état réel de la société wallonne : sécurité routière, criminalité, revenus, places d'accueil pour la

petite enfance, pollutions, accès à l'emploi, accès au logement (prix des terrains à bâtir), pourcentage de ménages monoparentaux, accès à la santé, désaffection électorale, accès à un commerce alimentaire de proximité ... Il s'agit d'une revue de détails des «facteurs favorables au bien-être ».

A la lumière de ces indices, M. Laffut a livré son analyse sur le travail (analyse stratégique) fourni par la CLDR. Il a mis en évidence que les préoccupations exprimées à Manhay s'inscrivent tout-à-fait dans celles recensées précédemment auprès d'autres communes.

Quelques particularités toutefois et éventuellement « absences » dans la stratégie manhaydoise :

#### Particularités :

- Le rôle important du tourisme et du cadre « rural/forestier » de Manhay comme élément du cadre de vie mais aussi et surtout comme atout pour l'avenir.
- Une réelle interrogation, voire inquiétude, relative au développement économique et démographique.
- Besoin de renforcer l'identité des villages fusionnés et de la préserver dans le futur.

#### Absences (relatives) :

- La gestion du temps (et ses problèmes comme le partage du temps privé et professionnel et la mobilité) apparaît peu, alors qu'il y a sans doute une part importante de la population qui va travailler « ailleurs ».
- A première vue, peu de choses relatives à la mobilisation volontaire ou bénévole de la population, même si on croit pouvoir la deviner souvent entre les lignes. La mobilisation des ressources citoyennes est un atout non négligeable (mais attention aux excès) pour l'action et la cohésion.
- Peu de choses aussi sur le bien-être individuel et les sentiments personnels mais c'est normal car nous sommes dans un cadre d'action publique (notons toutefois le sentiment d'insécurité, notamment routière, qui relève de la crainte).
- Une enquête sur le bien-être des habitants (en quoi consiste-t-il et quel est son niveau) serait la bienvenue.

#### L'analyse de Monsieur Lex

Le développement durable répond à ces interrogations : Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ?



C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable. Un concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase : "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile devront travailler main dans la main afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et le social. À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

A la lumière des principes du développement durable, JM Lex a livré son analyse sur le travail (analyse stratégique) fourni par la CLDR.

JM Lex salue plusieurs éléments de la stratégie qui, de son point de vue, rencontrent tout-à-fait les principes du DD : « **Des projets d'entraide et collectifs partagés et menés par les villageois chaque année** », pour lui c'est fondamental comme objectif. « **Mener une réflexion sur comment entrer en relation avec le centre de réfugiés de façon structurelle** », un super projet de son point de vue.

Au sujet de la menace « décrochage de la dimension citoyenne et collective de la part de certains habitants », JM Lex relève qu'effectivement, il est difficile de penser globalement, de se rendre compte qu'une idée personnelle doit pouvoir s'inscrire dans une démarche globale.

Concernant l'enjeu qui consiste à inciter à la participation et à l'engagement citoyen, l'orateur confirme que pour mener à bien un Agenda 21, on a besoin de l'implication de tous. L'objectif d'introduire le développement durable au niveau scolaire est très pertinent afin d'induire dès l'enfance des comportements responsables.

Il salue également l'objectif « **sensibiliser aux consommations équitables et produits locaux** » en insistant sur l'aspect équitable pour les produits qu'on ne trouve pas au niveau local.

En regard du DD, il lui semble que l'objectif de « **tirer parti des structures et infrastructures de loisirs, sports et culture existantes** » est important.

La volonté de « **diminuer la production de déchets sur le territoire** » lui semble être capitale dans le sens où d'un point de vue DD, dans un contexte de ressources limitées, il faut changer de regard sur les déchets, les considérer et les gérer comme des ressources à part entière.

Certains projets ne rencontrent pas son adhésion : « éduquer les élèves à ne pas jeter leurs déchets » ; selon lui, c'est un problème d'adulte, pas d'enfant. De même que l'installation de nasses à canettes n'est pas selon lui une bonne idée.

---

L'enjeu qui concerne **la densification et le contrôle de l'urbanisation** tout en conservant le caractère rural semble crucial à notre orateur, celui-ci nous faisant remarquer que le Benelux présentait la plus grande surface bétonnée.

Au sujet de l'objectif qui consiste à **créer de l'emploi local**, de qualité, durable et peu délocalisable, JM Lex pense que la relocalisation de l'économie est un enjeu futur majeur.

L'orateur attire l'attention sur le fait que vouloir développer la surface dédiée aux acteurs économiques est un objectif qui se doit d'être assorti de conditions DD : veiller à la nature de la production des entreprises accueillies sur le territoire, voir les impacts en termes de mobilité, ...

L'idée **d'encourager les symbioses économiques entre indépendants** lui semble intéressante pour favoriser un développement endogène, partant des ressources locales.

Et enfin, le projet qui concerne la valorisation du lisier lui semble en contradiction avec le DD.

### **Conclusion et suites**

Cette réunion spécifique au développement durable, dans le cadre du PCDR de la Commune de Manhay, a rencontré un vif succès, tant dans la participation que dans l'information qui a été fournie. En effet, bien que cette réunion n'avait aucune obligation de présence, les membres de la CLDR, de par leur présence importante, ont marqué leur intérêt pour la question. En outre, les interventions des orateurs et les débats ouverts qui ont suivi les présentations ont permis une réelle information et précision sur des concepts du développement durable, encore peu connus par les membres de la CLDR.




Fort de cette mise au point théorique et des analyses critiques des intervenants, la CLDR a bénéficié d'une réelle évaluation à mi-parcours qui a permis d'enrichir le travail sur la stratégie et d'aborder le travail sur les fiches projets avec une réelle prise en compte de la problématique du développement durable.



## CHAPITRE 4 : ARBRE STRATÉGIQUE

---



ARBRE STRATEGIQUE DU PCDR DE MANHAY			
<b>Objectifs</b>			
			
	<b>VIVRE A MANHAY : Cohésion sociale, gouvernance, communication, services, loisirs, sports et culture</b>	<b>HABITER A MANHAY : Nature, eau, énergie, développement durable, déchets, aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, démographie, mobilité, sécurité routière, infrastructures routières</b>	<b>TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET CONSOMMER A MANHAY : Economie &amp; emploi, commerces, artisanat, identité, tourisme, chemins et sentiers, agriculture, forêt</b>
<b>Projets matériels / Projets immatériels</b>			
<b>LOT 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay</li> <li>•Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers</li> <li>• Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)</li> <li>•Aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune</li> <li>•Elaborer un schéma de développement communal</li> <li>• Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature</li> <li>• Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Aménagement du centre de Manhay</li> <li>• Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux</li> <li>•Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers (étude)</li> </ul>
<b>LOT 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Aménagement et amélioration de lieux et locaux de rencontre dans les villages</li> <li>•Aménagement du local de rencontre à Dochamps</li> <li>•Aménagement d'une maison de village à Oster</li> <li>•Aménagement du presbytère de Malempré en espace polyvalent</li> <li>•Organisation d'un évènement communal rassembleur</li> <li>• Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux</li> <li>• Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune</li> <li>•Création d'un réseau de chaleur</li> <li>•Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village</li> <li>•Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie</li> <li>•Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets</li> <li>•Intégration d'une réflexion systématique sur les critères développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Création d'un atelier rural</li> <li>•Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau de chemins et sentiers</li> <li>• Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole</li> <li>•Sensibilisation aux consommations équitables</li> <li>•Valorisation des ressources en bois pour produire de l'énergie</li> <li>•Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois</li> <li>•Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur</li> <li>•Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets</li> <li>• Mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local)</li> </ul>
<b>LOT 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance</li> <li>•Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées</li> <li>•Organisation d'activités et de projets culturels</li> <li>•Coordination et stimulation du monde associatif</li> <li>•Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)</li> <li>• Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune</li> <li>• Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés</li> <li>•Développement de la communication communale</li> <li>•Actions de sensibilisation à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune</li> <li>•Installation de systèmes d'épuration collectifs</li> <li>•Création de logements publics</li> <li>•Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir</li> <li>•Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle</li> <li>• Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé,...)</li> <li>• Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi</li> <li>•Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emplois)</li> <li>• Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)</li> </ul>